



Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie

Secrétariat général

COMPTE RENDU

DE LA 11^{eme} REUNION DU BUREAU

Dakar (Sénégal), les 2 et 3 mai 2014

SOMMAIRE

	Pages
I- Rapport général de la 11 ^{ème} Réunion du Bureau	3
II- Relevé des décisions	16
III- Rapport général des experts	24
IV- Rapport de la Commission administrative et financière	30
V- Discours	35
VI- Listes des participants	65
1.Liste de présence des Ministres, Chefs de délégation et invités	66
2.Liste de présence des membres de la CAF et des Experts	68

11^e réunion du Bureau de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Conféjes)

RAPPORT DE LA REUNION DES MINISTRES

La réunion des Ministres du 11^e Bureau de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États et gouvernements ayant le français en partage (Conféjes) s'est tenue à Dakar les 2 et 3 mai 2014, sous la conduite du Président en exercice de la CONFÉJES, S.E. M. Abdoul Karim Dan Mallam, Ministre de la jeunesse et des sports du Niger.

I. Cérémonie officielle d'ouverture présidée par S.E. Mme Aminata Touré, Premier ministre du Sénégal

Dans son allocution, le Secrétaire général de la Conféjes, M. Bouramah Ali Harouna, se dit honoré de souhaiter la bienvenue aux Ministres membres du Bureau de la Conféjes qui se tient à Dakar, où la Conféjes a son siège depuis 45 ans. Il exprime sa gratitude au Premier ministre du Sénégal pour présider à l'ouverture des travaux et aux autorités sénégalaises pour avoir accueilli cette réunion du Bureau, témoignant ainsi également de leur attachement constant à Conféjes. Il remercie en outre les experts ainsi que les équipes qui ont pris part à l'organisation de ces assises et souhaite un bon séjour à tous.

Au nom de l'Organisation internationale de la Francophonie, le directeur du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), M. Mahaman-Lawan Sériba, transmet les salutations et les félicitations du Secrétaire général de la Francophonie pour l'excellente qualité du travail qu'effectue la Conféjes depuis de longues années et pour la tenue de cette 11^e réunion du Bureau de la Conféjes à Dakar, ville qui accueillera en novembre prochain le XV^e Sommet de la Francophonie consacré au thème « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement ». Il se réjouit de la coopération très active entre l'OIF et la Conféjes, notamment dans le dossier des Jeux de la Francophonie dont la 7^e édition, en septembre 2013 à Nice, a été marquée par une participation record de 54 sur les 77 États et gouvernements membres de l'OIF, dont 41 des 43 membres de la Conféjes, et de quelque 3 200 participants. Evoquant le bilan de cette édition, il relève les éléments positifs qu'ont été, notamment, le processus d'inscription en ligne, la confirmation de l'ancrage du CIJF et des Jeux au sein de l'OIF, le bon accueil des participants aux Jeux, le grand succès et la bonne organisation des diverses compétitions, la médiatisation sans précédent de cet événement avec plus de 250 millions de téléspectateurs et la présence de 300 journalistes, l'attention particulière portée aux jeunes talents artistes et sportifs lauréats, avec plus de 300 médaillés; les Jeux de Nice ont, par ailleurs, contribué au rayonnement de la langue française et de la Francophonie ainsi qu'à la dynamisation de ses jeunes talents. Toutefois, des retards et des difficultés logistiques ont été observés durant ces Jeux, qui seront prises en compte dans la perspective de la 8^e édition en 2017 à Abidjan. En rappelant qu'après les cinq premières éditions organisées sous l'égide de la Conféjes, les Jeux de la Francophonie sont placés, depuis 2005, sous celle de l'OIF, M. Sériba souligne que la Conféjes reste très étroitement associée à la préparation et à l'organisation des Jeux, comme à ceux de Nice auxquels elle a apporté une contribution et un soutien majeurs à plusieurs niveaux : sélection des candidats, accompagnement des lauréats sportifs, évaluation du volet sportif, etc. C'est aussi au regard de cet appui et de cette coopération ainsi que de sa contribution au succès des Jeux que le président Abdou Diouf a décerné le 19 février 2014 la médaille Senghor à M. Youssouf Fall, ex Secrétaire général de la Conféjes.

S'agissant des 8^e Jeux, qui se dérouleront du 21 au 30 juillet 2017 à Abidjan, M. Sériba indique que le budget conventionnel qui s'élève à 11 millions € a été adopté par le CPF et que le cahier des charges approuvé par le CPF a été signé, le 7 avril 2014 à Paris en présence du Secrétaire

général de la Francophonie, par l'Administrateur de l'OIF, le Premier ministre ivoirien, Président du CNJF et le Président du Conseil d'orientation du CIJF. Les grandes orientations de la 8^e édition visent à organiser un événement festif et populaire, intégré à un projet de développement et destiné à renforcer la cohésion nationale de la Côte d'Ivoire, dans une recherche de partenariat durable pour un événementiel moderne et écologique, mobilisant toute la Francophonie et des jeunes francophones ainsi qu'une large médiatisation au niveau national et international, s'adressant tout particulièrement à la jeunesse et offrant une promotion mondiale de la langue française et de la diversité culturelle. La Francophonie espère une plus forte participation encore des jeunes talents artistes, sportifs et créateurs à cette édition que la Côte d'Ivoire a placée sous le signe de la solidarité, de la diversité et de l'excellence. Le programme officiel comprendra des disciplines sportives (athlétisme, lutte libre, lutte africaine, basket-ball, football, judo, tennis de table, handisport, cyclisme sur route), des concours culturels (chanson, conte, danse, littérature, photo, peinture, sculpture, hip hop, marionnettes, jonglerie), des activités de développement (création numérique et écologie), des cérémonies d'ouverture, de clôture et de galas hauts en couleur ainsi que des multiples animations périphériques. Dans la perspective de ces prochains Jeux, l'année 2014 sera consacrée à la réalisation du guide des inscriptions et de la réglementation générale et spécifique par le CIJF, le lancement des inscriptions en ligne est prévu pour début 2015, les présélections et sélections culturelles se dérouleront courant 2016 et la finalisation des qualifications sportives se fera en 2017, en étroite collaboration avec les fédérations sportives internationales et les représentants des Etats et gouvernements participants. L'OIF compte sur le respect, par ces derniers, des échéanciers fixés et sur la participation des meilleurs talents, ainsi que sur le précieux appui de la Conféjes, avant, pendant et après les Jeux. En ce qui concerne les Jeux de 2021, l'OIF lancera à partir de janvier 2015 un appel à candidatures. Il sera suivi entre septembre et décembre 2015 des visites et de l'évaluation des Etats et gouvernements candidats, puis de leur audition en février 2016 ; enfin, la désignation de l'Etat ou du gouvernement hôte interviendra au courant 2016.

D'autre part, évoquant les programmes et activités déployées par l'OIF en faveur des jeunes francophones, M. Sériba indique qu'un pré-sommet ou forum des jeunes francophones sera organisé durant la semaine précédant le Sommet, réunissant une centaine de jeunes de l'espace francophone que l'OIF souhaite voir inviter à la cérémonie officielle d'ouverture du Sommet ; de même, le regroupement des jeunes volontaires internationaux de la Francophonie de la promotion 2014 est prévu à Dakar, quelques jours avant le Sommet. Il fait part en outre la mise en place du Réseau international des jeunes francophones, visant à fédérer l'ensemble des réseaux francophones de jeunes, ainsi que le rapport sur la situation des jeunes de l'espace francophone en cours de préparation, qui seront tous deux officiellement lancés à Dakar, en marge du Sommet. S'agissant, enfin, de la stratégie Jeunesse en cours d'élaboration, et dont la Conféjes a été saisie pour avis, un document révisé sera discuté par la Commission de coopération et de programmation avant qu'une version finale soit soumise à la validation du Conseil permanent de la Francophonie de juin 2014, en vue de l'adoption de la stratégie par le Sommet de Dakar.

Le président en exercice de la Conféjes, M. Abdoul Karim Dan Mallam, Ministre de la jeunesse et des sports du Niger, remercie le Premier ministre Mme Aminata Touré d'honorer de sa présence cette séance d'ouverture, témoignant ainsi de l'attention qu'attache le Sénégal à la Conféjes et à la jeunesse, qui est l'un des thèmes choisis par le Sénégal pour le XV^e Sommet qui se déroulera à Dakar en novembre 2014. Il lui exprime sa profonde gratitude pour les dispositions prises au plus haut sommet de l'Etat et par l'ensemble des autorités sénégalaises pour accueillir cette réunion du bureau et saisit cette occasion pour se féliciter aussi de l'excellente qualité des relations entre le Sénégal et le Niger, et entre les deux Chefs d'Etat comme entre les deux Premiers ministres.

En affirmant que le Niger ne ménage aucun effort en faveur de la jeunesse, le Ministre se réjouit de l'honneur fait à son pays en lui confiant l'organisation, en mars 2013 à Niamey, de la 34^e session de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports, et en élisant un nigérien comme nouveau Secrétaire général de la Conféjes, en la personne de M. Bouramah Ali Harouna. Il fait part de son propre engagement en tant que président en exercice de la Conféjes pour mettre en œuvre les

décisions de la 34^e session de la Conférence, notamment celle concernant l'avenir de la Conféjes. Il relève que 29 des 31 actions prévues en 2013 ont été réalisées, que les 18 décisions prises alors ont quasiment toutes été suivies d'effet, et que seules deux des recommandations formulées par les Commissaires aux comptes ne sont pas entièrement mises en œuvre : ce niveau de réalisation traduit l'efficacité du travail des équipes de la Conféjes, la capacité d'absorption des crédits et l'exemplarité de la coopération multilatérale menée depuis 45 ans, grâce à la confiance et à l'engagement des Etats et gouvernements membres. Il souligne que, plus que jamais, à la suite du printemps arabe, une attention particulière doit être portée sur les jeunes, ce qui conforte la Conféjes dans sa position, justifie les importants investissements faits en direction des jeunes, souligne la pertinence des actions de la Conféjes et commande d'accorder plus de moyens et de soutien aux institutions qui œuvrent en leur faveur. Il se félicite que grâce au soutien des Etats et gouvernements membres, l'ensemble de la programmation de 2013 ait été réalisée, comme le présentera le Secrétaire général, et se réjouit du bon passage de témoin entre ce dernier et son prédécesseur ainsi que de la coopération étroite qu'ils continuent d'entretenir.

S'agissant de cette 11^e session du Bureau de la Conféjes, le Ministre relève que, outre l'examen du rapport du Secrétaire général sur les actions conduites en 2013 et la mise en œuvre et le financement des actions prévues en 2014 et pour la programmation 2015-2018, les Ministres seront appelé à échanger sur la contribution significative que la Conféjes pourrait apporter au XV^e Sommet de la Francophonie dont le thème de la jeunesse interpelle particulièrement la Conféjes. Le Bureau se penchera également sur la situation et le rôle de la Conféjes par rapport aux autres institutions de la Francophonie qui œuvrent en faveur des jeunes, ce qui soulève la question vitale du mandat et de l'avenir de la Conféjes, à la lumière de la Déclaration de Moncton. En affirmant que ce mandat de lieu de référence et d'avis en matière d'appui multilatéral aux politiques destinées aux jeunes ne doit pas être remis en cause, il appelle les membres de la Conféjes à avoir une position forte à porter au niveau des Chefs d'Etats et gouvernements de la Francophonie, surtout dans le contexte actuel où la question des jeunes demande une action renforcée, afin que la Conféjes continue à avoir un leadership dans ce domaine. Le Ministre relève en outre que cette réunion du Bureau se tient à un mois du 2^e colloque « jeunesse et emplois verts », qui se tiendra en juin à Niamey et que la Conféjes est par ailleurs engagée dans l'élaboration de la prochaine programmation de la Conféjes et du nouveau Cadre stratégique de la Francophonie ; elle devra également s'investir dans le 2^e Forum mondial de la langue française, à Liège en 2015. Eu égard à ces nombreux dossiers qui placent la jeunesse au cœur des priorités des Etats de l'espace francophone et qui font de la Conféjes un instrument prioritaire à valoriser à cet égard, il invite les participants à faire de cette 11^e réunion du Bureau un succès, afin que la Conféjes continue d'être une référence en matière de jeunesse et de sport. Il prie le Premier ministre du Sénégal, pays siège de la Conféjes, d'être le porte-parole de ces aspirations et de cette demande d'une attention soutenue auprès du Président Macky Sall pour qu'il porte ce plaidoyer auprès de ses pairs au Sommet de Dakar.

Le Premier Ministre du Sénégal, S.E. Mme Aminata Touré, souhaite à tous la bienvenue au pays de la *teranga* et pays de Senghor, père fondateur de la Francophonie. En faisant part de sa joie d'accueillir cette 11^e réunion du bureau de la Conféjes à quelques mois du Sommet de Dakar, elle souligne que les autorités sénégalaises ont voulu ainsi réaffirmer l'ancrage du Sénégal dans la Francophonie, espace politico-linguistique, de diversité culturelle, de dialogue des peuples et des nations. En relevant que cette réunion du Bureau de la Conféjes à Dakar conforte sa conviction que le Sénégal continue d'occuper une position stratégique dans l'animation de cette institution, elle souligne les importants dossiers prévus à l'ordre du jour de cette réunion : le compte rendu des activités 2013 du secrétariat général, les actions pour 2014, la stratégie jeunesse de la Francophonie ou encore le bilan des derniers Jeux de la Francophonie à Nice. A la suite du Forum national sur l'Emploi des jeunes tenu récemment au Sénégal sous la présidence du Chef de l'Etat, elle appelle à porter une attention particulière à la question de l'emploi des jeunes, qui représentent 52% de la population sénégalaise et qui sont particulièrement touchés par le chômage, le taux de chômage chez la cible 15-35 ans variant de 12,7 à 26,6 %. Face à ce taux qui reste important, au Sénégal comme dans de nombreux autres pays de l'espace francophone, malgré les efforts des pays, il

convient de s'interroger sur les stratégies menées et d'en envisager de nouvelles. Aussi note-t-elle avec satisfaction que l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes occupent une place centrale dans la stratégie jeunesse de la Francophonie en cours d'élaboration. Madame le Premier ministre souligne également le rôle du sport dans le développement des jeunes, à travers la formation des cadres techniques, la formation des sportifs à la base et le soutien du perfectionnement de l'élite sportive francophone dans les centres de formation. En soulignant que ces actions ont permis à de nombreux athlètes d'exceller dans les rencontres sportives internationales, elle recommande de consolider cette orientation et saisit cette occasion pour inviter les partenaires techniques et financiers ainsi que les Etats membres de la Conféjes à soutenir davantage cette politique de formation. Enfin, elle réitère toute la volonté du Président Macky Sall et du gouvernement sénégalais à accompagner la Conféjes dans la mise en œuvre des conclusions issues de ces assises.

II. Examen et adoption de l'ordre du jour

Les Ministres adoptent l'ordre du jour de la 11^e réunion du Bureau.

III. Messages des Ministres et Chefs de délégation

M. Khalil El Mehdi Jeyid, Secrétaire général du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de Mauritanie, remercie les autorités du Sénégal pour leur accueil et les excellentes conditions de travail mises à la disposition de la Conféjes dans des délais extrêmement courts pour permettre la tenue de cette réunion qui devait se tenir dans un autre pays. Il se dit honoré de la désignation de M. Youssouf Fall en tant que secrétaire général honoraire de la Conféjes et, en remerciant la Conféjes pour l'appui précieux apporté à la Mauritanie, fait part de son plein appui au nouveau secrétaire général. Il affirme que la jeunesse et le sport sont au cœur de l'attention de son pays, comme l'illustre la rencontre que le Président de la République a eu avec les jeunes récemment afin de discuter de l'ensemble de leurs problèmes et préoccupations, et le fait que le Chef de l'Etat a placé son mandat sous le signe de la jeunesse. Par ailleurs, le Ministre attire toute l'attention sur la baisse des financements que la Conféjes subit depuis quelques années et lance un appel à la solidarité pour que la vie de cette institution à laquelle les pays membres sont fortement attachés ne soit pas menacée. Tout en étant conscient des grandes difficultés financières que les pays traversent, il exhorte les Etats et gouvernements membres à payer leurs cotisations et à contribuer aux financements des programmes afin de donner à la Conféjes les moyens de sa politique. Il souhaite plein succès aux travaux de cette 11^e réunion du Bureau.

Après avoir présenté les regrets de la Ministre Mme Vallaud-Belkacem et du Secrétaire d'Etat chargé des sports, de ne pouvoir participer personnellement à ces assises, M. Dominique Carré, sous-directeur des sports au Ministère des femmes, de la Ville, de la jeunesse et des sports, se réjouit de représenter la France à cette réunion de la Conféjes, prestigieuse tant par sa longévité et la crédibilité de ses travaux que par ses programmes au bénéfice des jeunes et du sport dans l'espace francophone et son action d'appui au développement des politiques de jeunesse et de sports. Il souligne à cet égard le travail accompli par M. Fall et adresse ses vifs encouragements à M. Bouramah Ali Harouna qui lui a succédé, en lui faisant part du soutien de la France dans son objectif de moderniser la mise en œuvre des programmes, capitaliser les bonnes pratiques et définir des axes stratégiques de travail. Soulignant toutefois la situation financière mondiale, qui oblige de nombreux Etats et gouvernements membres à rationaliser leurs dépenses, il indique que pour la première fois, le budget contributeur de la France à la Conféjes sera en baisse et rappelle l'obligation pour l'administration française de justifier l'utilisation des dépenses de manière très précise. Dans ce contexte, il encourage vivement le Secrétaire général à mettre en œuvre la dynamique d'évaluation des activités de la Conféjes annoncée, qui permettra d'avoir une présentation la plus intéressante et la plus transparente de la réalisation des activités communes et de l'intérêt évident qu'elles présentent, et pourra soutenir davantage la conservation des subventions des membres et partenaires. Cette approche permettra aussi de mieux afficher les

priorités, qui sont, en ce qui concerne la France, le fonds d'entrepreneuriat des jeunes et le fonds francophone de préparation olympique.

Le Correspondant national du Nouveau-Brunswick, M. Jean-Luc Benoit, adresse en premier lieu ses remerciements aux autorités du Sénégal et à la Conféjes pour l'accueil et l'organisation de ce 11^e bureau à Dakar, et fait part du grand intérêt de son gouvernement à participer à ces travaux. Comme le gouvernement du Nouveau-Brunswick a entre autres objectifs prioritaires pour son territoire, de favoriser davantage l'intégration du sport dans les habitudes de vie chez les populations, ainsi que d'assurer l'existence de conditions favorables au plein développement et à l'épanouissement de la jeunesse, il se réjouit du privilège de siéger non seulement au sein de la Conféjes, mais aussi au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie, afin de promouvoir et défendre ces objectifs. Il saisit cette occasion pour rendre hommage à M. Youssouf Fall pour sa grande contribution aux réalisations de cette institution et adresser ses félicitations à M. Bouramah Ali Harouna pour sa nomination, en lui souhaitant du succès dans la bonne poursuite des activités de l'institution. Il félicite également toute l'équipe de la Conféjes pour le travail accompli dans la mise en œuvre de la programmation 2013 en composant avec les restrictions budgétaires. Il salue les efforts mis dans la redéfinition des priorités et activités et encourage le secrétariat général à poursuivre sur la même lancée pour une optimisation ultime des ressources. Dans cette optique, et en ce qui concerne notamment la programmation 2014, le Nouveau-Brunswick souhaite une approche qui favorise la limitation des actions à mener en priorisant celles à grand impact – étant donné l'ampleur des résultats positifs et des bénéficiaires. Il plaide en outre en faveur d'une orientation vers une affectation accrue des ressources financières aux programmes, particulièrement ceux qui appuient les initiatives assurant l'égalité entre les hommes et les femmes et, en ce qui trait à la recherche de partenaires financiers, invite à favoriser les collaborations basées sur le principe de complémentarité avec l'OIF et les autres opérateurs de la Francophonie. Enfin, il remercie tous les représentants des pays présents pour leur contribution à ce 11^e bureau ainsi que pour leur engagement à la réalisation des objectifs de la Conféjes et réitère l'appui du Nouveau-Brunswick à cette institution.

Au nom du Canada-Québec, M. Luc Fournier, sous-ministre adjoint au loisir et au sport, remercie en premier lieu les autorités du Sénégal pour leur chaleureux accueil et salue l'intérêt manifeste de ce pays envers la promotion de la jeunesse et du sport et de l'égalité homme-femme au sein de la Francophonie, ainsi que le fait que le Sénégal héberge à Dakar les sièges de la Conféjes et la Confémén. En exprimant la fierté du gouvernement du Québec de participer activement aux travaux et réunions de la Conféjes depuis sa création en 1969, il dit la conviction, pour le Québec, du rôle majeur de la Conféjes dans le développement de la jeunesse et du sport ainsi que dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il relève que, cet automne, la Conféjes élaborera sa programmation 2015-2018, dont l'adoption est prévue lors de la réunion ministérielle au début de 2015. Pour le Québec, l'avenir de la Conféjes sera d'autant plus prometteur si elle profite de sa prochaine programmation quadriennale pour se concentrer sur ses programmes et actions phares tels que les domaines du sport d'excellence et de proximité, le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des jeunes (PPEJ), anciennement le Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ), le soutien aux politiques nationales de jeunesse et de sport, l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet effet, pour que la Conféjes ait un impact encore plus significatif sur la jeunesse de la Francophonie, il importe de consacrer le plus d'effort possible à la recherche de partenariats techniques et financiers, et ce, tant auprès des organismes de la Francophonie qu'à l'extérieur.

Par ailleurs, l'année 2014 s'avère stratégique pour la jeunesse avec la tenue du XV^e Sommet de la Francophonie à Dakar, en novembre prochain, sous le thème *Femmes et Jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement*. En saluant le choix du Sénégal qui montre ainsi son intérêt manifeste à l'égard de ces acteurs qui représentent la Francophonie de demain, M. Fournier souligne toute l'importance de ce thème qui met de l'avant deux priorités majeures pour la Conféjes, à savoir, la jeunesse et l'égalité des genres. D'autre part, le Sommet de Dakar devant adopter le prochain Cadre stratégique, la stratégie jeunesse et la stratégie économique de la Francophonie, il relève que la jeunesse fera partie intégrante de chacun de ces textes et qu'un

effort de concertation s'avère essentiel. Il rappelle que la jeunesse constitue aussi une priorité de la stratégie numérique adoptée lors du Sommet de Kinshasa en 2012. La thématique du Sommet de Dakar offre donc l'opportunité à la Conféjes d'inscrire sa prochaine programmation quadriennale dans la poursuite des objectifs de la Francophonie. En conclusion, il affirme que la jeunesse, qui constitue un poids démographique énorme en Francophonie, est au cœur de l'essor économique, social et culturel des sociétés. Aussi est-il nécessaire d'avoir toujours à l'esprit que la jeunesse représente le présent et l'avenir de l'espace francophone et de la langue française. Enfin, il se joint aux hommages rendus à M. Youssouf Fall qui a réalisé avec brio son mandat et a contribué à l'évolution significative de la Conféjes, et aux félicitations adressées au secrétaire général M. Bouramah Ali Harouna et à toute l'équipe du secrétariat général pour leur contribution tangible en faveur de la jeunesse.

En souhaitant plein succès aux travaux du Bureau, M. Charles Dumont transmet aux participants les salutations du président de la Fédération internationale de Lutte et associés (FILA) ainsi que ses plus vifs remerciements pour le soutien que la Conféjes a apporté afin que la lutte soit maintenue au programme officiel des Jeux Olympiques d'été. Il affirme que cette décision des membres du CIO prise le 8 septembre 2013 est une victoire pour la lutte, pour la FILA, mais aussi pour la Francophonie et qu'elle est due en grande partie à l'engagement personnel des ministres de la Conféjes, au soutien des Chefs d'Etat et des membres francophones du CIO, à l'engagement des comités nationaux olympiques et à la mobilisation des fédérations nationales de lutte. Au-delà de cette victoire, il tient à souligner que la lutte n'est pas seulement un sport olympique mais aussi et surtout un phénomène social et culturel profondément enraciné dans toutes les sociétés. Ainsi, pour beaucoup d'entre elles, la lutte traditionnelle représente tout à la fois une étape de la vie d'un individu, un rituel initiatique et un passage obligé de l'adolescence à l'âge adulte, un mode de transmission des valeurs humanistes fondamentales qui structurent une société, à savoir le respect, l'amitié, la solidarité notamment, et un mode de communication entre les générations. Il relève que la lutte se distingue surtout des autres sports par sa diversité, étant à la fois olympique, traditionnelle et professionnelle. Dans sa composante olympique, trois styles sont retenus : lutte libre, lutte féminine et lutte gréco-romaine. Dans sa composante traditionnelle, on recense aujourd'hui plus de 1 200 formes à travers le monde, soit une communauté d'environ 500 millions de pratiquants. Enfin, la lutte est aussi un sport professionnel, comme, par exemple la « lutte à la frappe » au Sénégal.

Evoquant les relations entre la FILA et la Conféjes, M. Dumont se réjouit de leur excellente qualité et relève que les deux institutions ont tissé au cours des années un véritable partenariat, à la fois exemplaire et unique qui se traduit notamment par :

- la production et la diffusion de documents d'information sur les différentes formes de lutte en Afrique ;
- l'unification des règles et du code sportif pour le 1^{er} Championnat de Lutte africaine ;
- le soutien matériel, technique et pédagogique ainsi que la mise à disposition d'experts de la FILA pour encadrer des stages sportifs et des stages de formation de cadres ;
- la contribution au programme FFPO ;
- la mise à disposition de la Conféjes, par certains pays membres, de spécialistes chargés du développement de la lutte en Afrique ;
- l'ouverture en 2005 des deux premiers Centres FILA continentaux, en Tunisie pour les femmes et au Sénégal pour les hommes ;
- la signature en 2006 de la 1^{ère} convention entre la Conféjes et la FILA ;
- le renforcement du Centre international FILA de Thiès et la mise en synergie des principaux acteurs internationaux du Développement dans le sport sur le continent africain, à savoir la Conféjes, la Solidarité Olympique, l'ACNOA, la FILA et les Etats.

Il saisit cette occasion pour souligner la qualité du travail réalisé en sein de ce centre FILA continental ainsi que les excellents résultats obtenus par les 13 lutteurs et lutteuses qui ont

décroché au total 10 médailles dont trois en or, lors du dernier Championnat d'Afrique en mars 2014 à Tunis, ce qui confirme la qualité de la formation dispensée.

Enfin, le Président de la FILA tient tout particulièrement à féliciter le secrétaire général de la Conféjes et tous ses collaborateurs pour leur travail. Il remercie par ailleurs le Secrétaire général de la Francophonie, le directeur du CIJF et le directeur du Comité national d'Organisation des Jeux de la Francophonie de Nice, pour avoir soutenu le retour de la lutte olympique et africaine dans le programme officiel des Jeux de la Francophonie ; à cet égard, il souligne que Niamey en 2005 fut une première étape où la lutte figurait en démonstration, que cette discipline fit un retour officiel très attendu à Nice en 2013 et qu'Abidjan en 2017 en sera une édition mémorable. En conclusion, il annonce que le Président de la FILA invite officiellement le Secrétaire général de la Francophonie, le Président en exercice et le secrétaire général de la Conféjes à assister au Congrès de la FILA ainsi qu'au Championnat du Monde de Lutte Olympique qui seront organisés à Tachkent, en Ouzbékistan du 6 au 14 septembre 2014. La présence de ces hautes personnalités francophones sera l'occasion de signer officiellement, en présence du CIO, la convention cadre entre la FILA et la Conféjes, qui renforcera encore davantage le partenariat entre les deux institutions.

En souhaitant plein succès aux travaux du Bureau, M. Alain Laitat, Directeur général des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) rappelle l'attachement profond de la Fédération à la Conféjes, comme en témoigne la présence de ses experts et le maintien du quadruplement de sa contribution volontaire depuis 2012. Il appelle, en vue de la pérennisation de cet effort financier, à la poursuite d'une gestion rigoureuse et dynamique de la Conféjes ainsi que du resserrement de la programmation.

IV. Présentation et adoption du rapport 2013 du secrétaire général

Le secrétaire général invite les Ministres à se référer au rapport dont il a fait une présentation détaillée devant les experts nationaux, qui l'ont validé. Ce rapport fait notamment état :

- des actions politiques et diplomatiques du Secrétaire général
- des partenariats menés
- des publications réalisées
- des initiatives et efforts de modernisation des outils de travail de la Conféjes
- de l'exécution des principales décisions issues de la 34^e réunion ministérielle de la Conféjes de mars 2013 à Niamey, qui ont presque toutes été réalisées, hormis le manuel de procédures administratives, financières et comptables, en cours de finalisation ;
- du renouvellement du personnel intervenu depuis Niamey
- de l'exécution des programmes.

Le Bureau adopte le rapport du secrétaire général par acclamation et félicite ce dernier ainsi que ses collaborateurs pour le travail accompli.

V. Rapport des Commissaires aux comptes

Le rapport des Commissaires aux comptes porte sur les vérifications pour l'exercice 2013, effectuées selon les normes reconnues et à la suite du contrôle interne. Il concerne :

- les principaux documents annuels (situation de l'exécution budgétaire, compte de résultat annuel, bilan au 31 décembre) ;
- les pièces justificatives ; en l'occurrence pour 2013, le contrôle a été presque exhaustif s'agissant des programmes tandis qu'il s'est effectué par sondage pour le fonctionnement.

Sur les 10 recommandations faites en 2013 :

- 5 sont complètement exécutées
- 4 ont été engagées mais non encore achevées

- 1 est devenue sans objet à la suite de la décision n°4 de la dernière conférence ministérielle (versement des subventions en 2 tranches 75 % et 25 %)

S'agissant de la régularité des opérations comptables, aucune irrégularité significative n'étant relevée, les commissaires aux comptes concluent à une bonne tenue générale de la comptabilité. Quelques imperfections mineures demeurent cependant dans la tenue des pièces comptables, notamment l'absence de formalisation des achats par un bon de commande dès le début de l'année avant le vote du budget, ainsi que quelques dépenses de fonctionnement courant imputées aux programmes plutôt qu'au fonctionnement.

S'agissant des procédures de gestion, les Commissaires aux comptes relèvent :

- une tenue régulière des caisses d'avance pour missions à l'étranger, mais la persistance de risques liés au transport de sommes importantes en numéraire ;
- un manque d'uniformité du contenu des contrats liant la Conféjes à ses experts ;
- la nécessité, bien qu'il n'y ait pas de problème de régularité, de rechercher des pistes d'économie potentielles concernant les billets d'avion, au vu de l'importance des montants ;
- la nécessité de lancer des mises en concurrence pour quelques marchés anciens ou des achats d'un montant suffisant ;
- au sujet des PPEJ (ex FIJ) : s'agissant des pays n'étant pas à jour de cotisations, un décalage souvent important entre la décision d'octroi de l'aide aux jeunes bénéficiaires et le versement effectif, entraînant des difficultés de gestion budgétaire et une complexité du suivi administratif des projets ;
- en ce qui concerne le FFPO : un manque de rigueur dans les pièces transmises par quelques Etats membres au titre des ATN (dossiers de candidature insuffisamment étayés et feuilles d'émergement tardives ou manquantes).

S'agissant de l'exécution budgétaire, 99,5% du budget de fonctionnement et 70,7% des crédits de programme ont été exécutés, tandis que le montant des crédits PPEJ consommés sur les 3 enveloppes 2012 à 2013 s'élève à 342,7 millions FCFA sur un total de dotation de 511,7 millions. Les réserves à la fin 2013 représentent environ 2 ans de dépenses annuelles pour le fonctionnement et environ 56% des dépenses annuelles concernant l'ensemble des programmes.

S'agissant, enfin, de l'état des contributions à recevoir en 2013, le rapport relève :

- pour les cotisations statutaires : 187,1 millions FCFA (en hausse : fin 2012, 143,4 millions FCFA)
- pour le PPEJ : 24,2 millions FCFA (en baisse : fin 2012, 41,6 millions FCFA)
- pour le Fonds commun : 109,1 millions FCFA, soit 37,7 % des contributions de l'année 2013 (en forte hausse : fin 2012, 48,4 millions FCFA)

En conclusion, les Commissaires aux comptes formulent pour 2014 :

- 4 recommandations antérieures reconduites :

N°1 et 2 (contrôle interne)

- Formaliser par un bref compte rendu les vérifications périodiques faites dans le cadre du contrôle interne budgétaire et comptable
- Achever l'élaboration et la diffusion du manuel des procédures administratives et financières

N°3 (gestion financière)

- Poursuivre l'optimisation de la trésorerie par la réduction du nombre de comptes bancaires

N°4 (tenue de la comptabilité)

- Formaliser systématiquement les achats par un bon de commande, y compris en début d'année, avant le vote des budgets

- 3 nouvelles recommandations

N°7 (sécurité des fonds)

- Afin de limiter les risques lors des opérations conduites à l'étranger, réduire le montant des caisses d'avances en numéraire

N°8 (gestion administrative)

- Systématiser l'établissement d'un contrat cadre entre la Conféjes et ses experts

N°9 (amélioration de la gestion)

- S'agissant du PPEJ (ex FIJ), n'examiner dans le cadre de la réunion du CTSO que les demandes provenant de pays à jour de cotisation.

Sous réserve de ces recommandations, les commissaires aux comptes affirment que la gestion budgétaire et la tenue des comptes sont réalisées avec sérieux et compétence par la Conféjes. Par conséquent, ils formulent une appréciation positive sur les comptes 2013 et recommandent d'accorder le quitus à :

- M. Fall pour sa gestion du 1^{er} janvier au 30 août 2013
- M. Ali Harouna pour sa gestion du 31 août au 31 décembre 2013.

A la suite de ce rapport, le représentant du Sénégal tient à saluer l'action de l'ancien secrétaire général, Youssouf Fall et lui demande de continuer à accompagner son successeur, en qui le Sénégal place beaucoup d'espoir pour poursuivre la ligne tracée par M. Fall. En exprimant le plein soutien du Sénégal à la Conféjes comme en témoigne l'accueil imprévu de cette réunion du Bureau, il fait observer que l'institution se trouve à un tournant décisif et fait part de ses inquiétudes au sujet de ses finances, en raison du non versement des cotisations d'un certain nombre de membres. Il préconise de trouver les moyens de les inciter à remplir leurs obligations à cet égard afin de ne pas menacer la mise en œuvre des programmes. D'autre part, il souhaite des explications sur les 4 recommandations non encore exécutées et sur le faible taux de réalisation du programme jeunesse.

Le représentant du Canada Nouveau-Brunswick remercie les commissaires aux comptes pour leur travail très détaillé et encourage la Conféjes à examiner de façon très attentive leurs recommandations.

Le représentant de la FWB salue le travail effectué et insiste sur la nécessité de mettre en œuvre et de finaliser l'ensemble des recommandations émises.

Le président partage les inquiétudes exprimées concernant les arriérés de cotisations et indique que ce sujet sera traité en huis clos. Au nom du Bureau, il invite le secrétaire général à bien prendre en compte les recommandations des commissaires au comptes.

Le Bureau adopte le rapport des commissaires aux comptes. Il félicite les deux secrétaires généraux et leur donne quitus pour leur gestion de la Conféjes.

VI. Nomination au secrétariat général

Ce point a été traité à huis clos.

VII. Présentation sur les projets spéciaux de l'année 2014

Le Bureau a pris connaissance avec intérêt des deux études réalisées et présentées par M. Adama Sene, expert du Centre africain d'études supérieures en gestion, respectivement sur le développement de partenariats publics et/ou privés visant à améliorer les capacités financières et techniques de la Conféjes et sur le plaidoyer en faveur de la formation des cadres, conformément aux décisions de la 34^e session de la Conféjes.

S'agissant du partenariat, cette recherche se justifie d'une part par la rationalisation et le centrage des actions ainsi que la gestion axée sur les résultats qui a conduit la programmation 2009-2012 et d'autre part par l'érosion des ressources financières qui a entraîné des réajustements importants de certaines activités et même soulevé la question de l'avenir de la Conféjes. Dans ce contexte, les défis à relever sont d'une part de mobiliser des ressources financières suffisantes pour assurer la pérennisation de l'institution et réaliser de nouvelles performances et d'autre part de moderniser le fonctionnement par un système d'évaluation régulier pour mieux rendre compte. L'enjeu est de nouer des partenariats à valeur ajoutée qui permettront de faire plus et mieux avec des ressources identiques voire moindres, grâce à une synergie des moyens et des compétences pour un gain en temps, en coût et en qualité, et en même temps garantir l'intégrité et l'indépendance de l'institution.

Outre les pistes de projets concernant les actions stratégiques du secrétariat général, le programme jeunesse, le programme sport et l'égalité hommes-femmes, le consultant propose les actions urgentes suivantes pour la Conféjes :

- élaborer et faire adopter la programmation et le budget 2014 ;
- renforcer l'équipe du secrétariat général par le recrutement aux postes vacants ;
- faire un diagnostic organisationnel pour optimiser le fonctionnement dans le contexte actuel ;
- élaborer la programmation quadriennale en cohérence avec le nouveau Cadre stratégique de la Francophonie en cours d'élaboration ;
- élaborer de façon détaillée les projets pour les rendre mobilisateurs de fonds et de compétences ;
- prospecter des partenaires dans les domaines d'intervention de la Conféjes.

S'agissant de l'appui de la Conféjes à la formation des cadres, le consultant observe que l'érosion des ressources financières menace la pérennisation des acquis et le développement de l'Institut national de formation jeunesse et sports, alors que son impact comme outil pédagogique d'excellence au service des politiques de l'emploi et comme centre de resocialisation et de professionnalisation de la jeunesse, dans un contexte de crise économique mondiale et de forte demande sociale, est avéré. Aussi recommande-t-il aux membres de la Conféjes d'adresser un plaidoyer pour que l'OIF soutienne la Conféjes dans son rôle d'institution de la Francophonie spécialisée en matière de jeunesse et de sports, et de développer un réseau de partenariat technique et financier pour mobiliser des ressources au bénéfice de la Conféjes, avec une part prioritaire pour les actions d'appui aux instituts nationaux de formation des cadres.

Il préconise en outre aux Etats et gouvernements de :

- prendre en compte la formation des cadres supérieurs dans le financement des programmes du secrétariat général ;
- mettre en œuvre les engagements et décisions de la Déclaration de Praia ;
- faire de l'Institut national un lieu d'exécution des formations de courte durée en jeunesse-sport-loisir et autres secteurs potentiels ;
- appuyer l'universitarisation des programmes et le développement de l'expertise pédagogique des enseignants ;

- soutenir l'émergence des activités de recherche par des laboratoires et la formation à la recherche ;
- créer des bourses d'excellence pour les étudiants porteurs de potentiel ou des prix d'excellence pour les meilleurs projets ;
- mener des actions de mobilisation de ressources pour le développement institutionnel et la bonne gouvernance de l'Institut national de formation des cadres.

Quant aux Instituts nationaux, il les invite à :

- s'engager dans la formation à distance par la création de Masters francophones dans des domaines transversaux de la JSL ;
- engager des partenariats avec le secteur privé pour mobiliser des ressources et compétences nécessaires à leur développement.

VIII. Financement de la programmation

Aucune annonce de contribution n'a été faite.

IX. Note sur la préparation du XV^e Sommet de la Francophonie

Le secrétaire général de la Conféjes souligne la particularité de l'année 2014, qui sera marquée par la tenue à Dakar du XV^e Sommet, dont l'un des thèmes touche directement la Conféjes. Aussi recommande-t-il que, malgré son budget limité, la Conféjes soit présente lors de cet événement et que celui-ci contribue à la visibilité de la Conféjes.

En relevant qu'outre le siège de la Conféjes qu'il abrite, le Sénégal lui octroie traditionnellement 5 millions FCFA par an, le représentant du Sénégal partage la conviction de l'importance du Sommet pour la Conféjes et appuie l'idée de réaliser des actions de visibilité sur le rôle central de la Conféjes et que celle-ci soit un acteur présent dans le Sommet, au moins dans la mise en exergue du thème jeunesse. En invitant à prendre des dispositions très pratiques dans ce sens, il suggère à cet égard d'organiser une entrevue entre le Secrétaire général de la Francophonie et le bureau de la Conféjes.

Le représentant de la Côte d'Ivoire estime qu'au-delà des questions financières, des interrogations subsistent quant à la pérennisation du domaine d'activités de la Conféjes dans la mesure où le Sommet de Dakar entérinera certains organes de l'OIF en charge de la jeunesse et des sports.

Les représentants de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la France s'inquiètent du financement d'éventuelles activités supplémentaires en lien avec le Sommet, dans un contexte où, du fait de la réduction des crédits alloués par certains pays et de certains fonds fléchés, les ressources financières de la Conféjes ne couvrent pas la programmation adoptée.

En remerciant les intervenants, le président plaide pour que les ressources financières allouées ne soient pas fléchées et se propose, dans la perspective du Sommet, de lancer par écrit un appel aux Etats et gouvernements en ce sens. Il propose également de rédiger une résolution forte adressée aux chefs d'Etat et de gouvernement membres en faveur de la place de la Conféjes au sein de la Francophonie ; il suggère à cet égard de donner mandat au président du Bureau pour prendre contact avec le Secrétaire général de la Francophonie.

X. Projet de stratégie jeunesse de la Francophonie

Le secrétaire général de la Conféjes indique que le processus d'élaboration de ce texte majeur se poursuit dans un esprit de collaboration et de synergie qui souligne encore davantage sa conviction que la Conféjes doit prendre toute sa place dans le cadre du XV^e Sommet, ; il rappelle que le Sommet adoptera, outre cette stratégie jeunesse, une stratégie économique pour la Francophonie.

Au nom de l'OIF, M. Sériba souligne que plusieurs activités conjointes avec la Conféjes sont prévues dans la perspective du Sommet, notamment :

- un forum de jeunes francophones, sous la forme d'un « pré Sommet », dont les modalités pratiques sont encore à définir ;
- une réunion des 50 jeunes volontaires de la Francophonie, promotion 2014 ;
- le lancement d'une plateforme de réseaux des jeunes ;
- l'élaboration d'un rapport sur la place des jeunes.

Tout comme la stratégie numérique adoptée en 2012 à Kinshasa et la stratégie économique en cours d'élaboration, la stratégie jeunesse permettra de définir l'offre globale de la Francophonie. L'OIF réfléchit par ailleurs à l'organisation d'un tournoi d'animation de lutte africaine dans le cadre du Sommet ainsi que d'un événement de visibilité sur les Jeux de la Francophonie. M. Sériba appuie pleinement l'idée d'une forte présence de la Conféjes dans la préparation et dans le déroulement du Sommet, qu'il juge très pertinente.

XI. Bilan de l'organisation des 7^e Jeux de la Francophonie (Nice, France, 2013)

En complément du visionnage des films documentaires sur les Jeux de Nice et sur la préparation des Jeux d'Abidjan, le directeur du CIJF signale qu'un bilan très rigoureux de l'édition de Nice a été réalisé. Il relève que plus de 300 médailles ont été distribuées lors de ces Jeux, qui ont aussi été marqués par un niveau élevé des disciplines culturelles et qui ont bien souligné le rôle des Jeux comme tremplin pour les jeunes élites francophones. Ce bilan a été versé à la Côte d'Ivoire pour

contribution à la préparation des 8^e Jeux, qui se dérouleront dans ce pays en 2017. L'OIF compte toujours sur l'appui de la Conféjes, dont la Côte d'Ivoire a également sollicité l'expertise. Il rappelle qu'avec un budget conventionnel de plus de 10 millions € et avec plusieurs milliers de participants sans compter la couverture médiatique, ce programme de l'OIF est le plus important en budget et en mobilisation, et constitue un vrai instrument de visibilité de la Francophonie et utile pour les jeunes. Il conclut par un appel à toutes les contributions pour le succès des Jeux d'Abidjan.

XII. Présentation et étude des conclusions des travaux des experts, du projet des relevés de décisions relatifs au compte rendu des activités 2013 du secrétariat général et à la programmation 2014 – Adoption du relevé de décisions et des projets retenus au titre de la programmation 2014

A la suite de la lecture du relevé faite par le rapporteur du Bureau et des éclaircissements apportés par le président et le secrétaire général, le Bureau adopte le relevé de décisions de sa 11^e réunion ainsi que trois motions de remerciements, respectivement adressées aux autorités sénégalaises, aux experts et aux ministres, pour leur contribution au succès de ces assises.

Le relevé des décisions et les trois motions de remerciements sont joints en annexe.

XIII. Cérémonie officielle de clôture des travaux de la 11^e réunion du Bureau

Le président réitère ses félicitations et la gratitude des participants aux autorités du Sénégal pour leur grande disponibilité et leur chaleureuse hospitalité qui ont permis la tenue de cette réunion du Bureau de la Conféjes. Il remercie les membres du Bureau pour leur participation active à ces travaux ainsi que le secrétaire général de la Conféjes et l'ensemble de ses collaborateurs pour la bonne organisation et le succès de cette réunion.

M. Benoît Sambou, Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques du Sénégal, se réjouit de clôturer ces travaux qui ont donné lieu à de riches conclusions et se félicite que, sur la base des instructions du Président Macky Sall, son pays ait pu remplacer au pied levé Djibouti qui devait initialement accueillir ces instances, ce qui illustre l'ancrage et l'attachement du Sénégal à la Conféjes. Il rend hommage à M. Youssouf Fall pour l'œuvre qu'il a accomplie à la tête de la Conféjes et exprime le plein appui du Sénégal au secrétaire général Bouramah Ali Harouna, en le félicitant pour son esprit d'ouverture et le travail engagé dans le sillage de son prédécesseur. Il observe que l'année 2013 a permis des acquis en matière de renforcement des capacités pour les publics cibles de la Conféjes, et salue à cet égard le changement de dénomination du Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) en PPEJ, pour marquer le caractère incitatif de cette action. Il apprécie les programmes prévus en 2014 pour accompagner les jeunes et contribuer à relever les défis qui les touchent grâce à des actions ayant un impact réel sur eux, mais aussi pour développer des partenariats publics/privés en vue de renforcer les ressources financières de la Conféjes et se doter de nouveaux outils. Il se félicite que la Conféjes veuille aussi s'engager activement dans la préparation du Sommet de Dakar, dont l'un des thèmes concerne au plus près la Conféjes et se réjouit du mandat donné au secrétaire général dans cette perspective.

Le Ministre remercie tous les participants pour leur contribution fructueuse à ces travaux et souhaite à tous un bon retour.

**Relevé de décisions
de la 11^{eme} réunion du Bureau**

Dakar (Sénégal), les 2 et 3 mai 2014

RELEVÉ DE DÉCISIONS**de la 11^e réunion du Bureau de la CONFEJES****Dakar (Sénégal), les 2 et 3 mai 2014****Décision n°1/CONFÉJES/B11-2014** : Rapport des Commissaires aux comptes :

Le Bureau adopte le rapport des Commissaires aux comptes et donne mandat au Secrétaire général de mettre en œuvre les recommandations qui y figurent.

Décision n°2/CONFÉJES/B11-2014 : Quitus donnés à MM. Youssef FALL et Bouramah ALI HAROUNA :

Le Bureau donne quitus :

- à M. Youssef FALL, Secrétaire général sortant, pour sa gestion du 1^{er} janvier au 30 août 2013,
- à M. Bouramah ALI HAROUNA, Secrétaire général entrant, pour sa gestion du 31 août au 31 décembre 2013.

Décision n°3/CONFÉJES/B11-2014 : Compte-rendu financier et rapport de la Commission administrative et financière :

Le Bureau adopte le rapport de la Commission administrative et financière.

Il adopte également le compte rendu financier présenté par le Secrétaire général et le félicite des efforts entrepris pour se conformer aux recommandations des Commissaires aux comptes formulées lors de la 34^{ème} Conférence ministérielle.

Décision n°4/CONFÉJES/B11-2014 : Budget de fonctionnement :

Le Bureau note la hausse de 25 000 000 FCFA résultant du contexte particulier de l'organisation de sa 11^{ème} réunion, dépense qui sera entièrement financée par les revenus des placements enregistrés en 2013 et n'entraîne donc aucune hausse des contributions statutaires. En conséquence, il adopte le budget de fonctionnement, équilibré en recettes et en dépenses, à la somme de 270 917 000 FCFA.

Décision n°5/CONFÉJES/B11-2014 : Identification des dépenses liées au fonctionnement et aux programmes :

Le Bureau donne mandat au Secrétaire général de réunir un groupe de travail chargé de définir les critères d'imputation des dépenses au budget de fonctionnement ou à celui des programmes.

Décision n°6/CONFÉJES/B11-2014 : Concertation avec les autres départements ministériels et les partenaires :

Le Bureau, rappelant la décision n° 17/CONFÉJES/C34-2013, invite le Secrétaire général à poursuivre ses efforts dans la recherche de ressources complémentaires, notamment auprès de l'OIF et des opérateurs de la Francophonie.

Il appelle tous les Etats et gouvernements membres à organiser au mieux, au niveau national, la concertation et la circulation de l'information entre les différentes instances ministérielles compétentes d'une part pour les questions de Jeunesse et de Sport, d'autre part pour les questions relevant de la Francophonie.

Décision n°7/CONFÉJES/B11-2014 : Formation des cadres :

Le Bureau mandate le Secrétaire général pour rechercher et mettre en place les voies et moyens pour une relance du soutien aux instituts nationaux en tenant compte des possibilités offertes par le

Portail francophone du sport pour l'enseignement à distance et en incitant à une modernisation de la gestion des instituts, à leur adhésion à des réseaux d'excellence universitaire et à l'établissement de relations avec l'AUF.

Afin d'assurer la coordination de ces nouvelles orientations, le Secrétaire général devra, à la mesure des moyens dont il dispose, organiser la réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres.

Décision n°8/CONFÉJES/B11-2014 : Portail francophone du sport :

Le Bureau mandate le Secrétaire général pour réunir les parties prenantes à l'animation et au fonctionnement du Portail francophone du sport, programme initié depuis 2008 par la CONFÉJES, afin de réaliser un état des lieux partagé. Cette étape permettra d'établir un bilan et d'envisager les perspectives résultant des nouvelles orientations de la programmation de la CONFÉJES.

Décision n°9/CONFÉJES/B11-2014 : Appuis techniques nationaux :

Le Bureau valide la nouvelle dénomination proposée par le Secrétaire général : Appui promotion Elite-Jeunes (APEJ) ainsi que le nouveau calendrier d'exécution de ce programme et les mesures techniques présentées en réunion des experts.

Il appelle par ailleurs l'ensemble des Etats bénéficiaires à s'acquitter avec diligence et précision de la transmission à la CONFÉJES des différentes pièces justificatives à fournir, notamment pour rendre compte de la bonne exécution de ce programme.

Décision n°10/CONFÉJES/B11-2014 : Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes :

Le Bureau valide le changement de dénomination du Fonds d'insertion des jeunes (FIJ) en Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ), mettant l'accent sur le fait que ce programme ne se limite pas à des aspects financiers, et du Système de financement dégressif en Système de financement incitatif (SFI).

Il décide de :

- ramener à 2 ans la durée des financements. Tout jeune dont le projet est sélectionné recevra un premier décaissement de 100% du financement accordé pour le démarrage. Sur présentation d'une demande et de justificatifs, une 2^{ème} tranche équivalant à 25% du montant initial lui sera versée à nouveau.
- tenir compte dans la sélection des projets de la préservation de l'environnement conformément aux décisions du 1^{er} Forum francophone « Jeunesse et emplois verts » tenu à Niamey (Niger) en juillet 2012.
- accorder à l'équipe de coordination, pour le suivi des projets, une somme de 100 000 FCFA pour la première année et 50 000 FCFA la 2^{ème} année, pour le suivi de chaque projet.

Les pays devront être en règle de leurs cotisations statutaires avant la réunion annuelle du Comité technique de sélection et d'orientation du programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de leur contribution au PPEJ au cours de l'année de sélection.

Décision n°11/CONFÉJES/B11-2014 : Programmation 2014 :

Le Bureau adopte la programmation 2014 présentée par le Secrétaire général qui tient compte à la fois de la circonstance exceptionnelle que constitue l'organisation à Dakar (Sénégal) du 15^{ème} Sommet de la Francophonie et des directives données lors de la 34^{ème} session ministérielle concernant de nouvelles lignes directrices à adopter.

Il rappelle cependant que sa mise en œuvre intégrale reste tributaire de la disponibilité effective et en temps utile des financements nécessaires.

Il donne mandat au Secrétaire général de procéder en tant que de besoin aux adaptations nécessaires en fonction de l'enveloppe financière disponible, dans le respect des règles financières.

Décision n°12/CONFÉJES/B11-2014 : Jeux de la Francophonie :

Le Bureau prend acte avec satisfaction de la très large participation et de la progression sensible du niveau des différentes épreuves lors des 7^{èmes} Jeux de la Francophonie, ainsi que de la part, soulignée par le Directeur du CIJF, que la CONFÉJES a tenu à prendre dans le succès constaté.

Il donne mandat au Secrétaire général de prendre toutes dispositions utiles, en liaison avec le CIJF, pour assurer le succès des 8^{èmes} Jeux de 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire) et appelle d'ores et déjà l'ensemble des Etats et gouvernements membres à se mobiliser pour la préparation de ces prochains Jeux.

Décision n°13/CONFÉJES/B11-2014 : 2^{ème} Forum mondial de la langue française (Liège – juillet 2015) :

Le Bureau donne mandat au Secrétaire général d'apporter à cette manifestation l'expertise de la CONFÉJES et de désigner une personne ressource à même d'établir un contact direct avec les organisateurs, notamment pour ce qui concerne la diffusion de l'information.

Décision n°14/CONFÉJES/B11-2014 : Nomination de cadres au Secrétariat général :

Le Bureau valide la nomination de M. Christian MARTY (France) au poste de conseiller technique sport à compter du 15 juin 2013.

Le Bureau donne mandat au Secrétaire général pour procéder au recrutement aux postes actuellement vacants et à ceux qui le deviendront au 1^{er} septembre 2014 conformément aux dispositions de l'article 19 des Statuts de la CONFÉJES.

Il rappelle le besoin du strict respect des critères de recevabilité des dossiers de candidature et qu'une pondération des critères de sélection soit par ailleurs envisagée.

Un groupe de travail sera chargé de proposer, pour l'avenir, les critères de recevabilité et de sélection des dossiers et les modalités de l'audition des candidats.

Décision n°15/CONFÉJES/B11-2014 : Accueil des prochaines sessions du Bureau et de la Conférence :

Le Bureau rappelle que tout pays volontaire pour l'accueil du Bureau et de la Conférence doit accepter le cahier des charges inhérent et s'engager à respecter les exigences de calendrier qu'implique un éventuel désistement.

Dans ce dernier cas, le Bureau charge le Secrétaire général de prendre toute disposition utile pour la recherche et la mise en œuvre d'une solution alternative.

Décision n°16/CONFÉJES/B11-2014 : Textes fondamentaux :

Le Bureau mandate le Secrétaire général pour réunir un groupe de travail chargé de proposer, pour l'avenir, en tant que de besoin, les adaptations et/ou amendements aux Textes fondamentaux de la CONFÉJES, relatifs notamment aux points visés aux décisions n° 14 et n°15 et au statut des cadres.

Décision n°17/CONFÉJES/B11-2014 : Appel solennel au 15^{ème} Sommet de la Francophonie :

Confrontée depuis 2013 à une baisse des contributions volontaires liée à la crise économique mondiale, la CONFÉJES, reconnue par le Sommet de Moncton de 1999 comme « le lieu de référence et d'avis en matière d'appui multilatéral aux politiques destinées à la jeunesse », puis désignée dans la Charte de la Francophonie adoptée en 2005 à Antananarivo comme institution de la Francophonie spécialisée en matière de jeunesse et de sport,

- lance un appel insistant au 15^{ème} Sommet de la Francophonie, conformément aux termes de la décision n°17/CONFÉJES/C34-2013 sur l'avenir de la CONFÉJES, adoptée à Niamey le 8 mars 2013, par les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et gouvernements membres pour que rôle de la CONFÉJES au sein de la Francophonie soit renforcé,

- prie S.E.M. Macky SALL, Président de la République du Sénégal, pays siège de la CONFÉJES, de saisir l'opportunité de la tenue du 15^{ème} Sommet de la Francophonie, à Dakar, pour sensibiliser ses pairs à prendre une décision forte pour renforcer la place, le rôle et les moyens de la CONFÉJES,

- mandate le Président en exercice et le Secrétaire général pour solliciter le soutien de l'ensemble des Etats et gouvernements membres à cet appel pressant.

Décision n°18/CONFÉJES/B11-2014 : Appel aux plus hautes autorités des Etats et gouvernements membres :

A l'heure où l'Organisation Internationale de la Francophonie a retenu comme thème du prochain Sommet de Dakar « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement », l'un des principaux secteurs d'intervention de la CONFÉJES, et alors que chaque Etat et gouvernement membre place, à juste titre particulièrement dans le contexte mondial actuel, la jeunesse au rang de ses premières priorités, la CONFÉJES fait face à l'absence de paiement des cotisations statutaires de certains de ses membres et au non respect d'engagements financiers pris officiellement concernant des versements volontaires annoncés en session, au bénéfice du Fonds Commun pour le financement de programmes pourtant unanimement appréciés.

Alors même que les besoins exprimés à la CONFÉJES augmentent, il est capital pour l'avenir de l'institution que cette situation soit remédiée en urgence par l'ensemble des pays concernés.

Le Bureau appelle également les Etats et gouvernements membres à apporter une contribution exceptionnelle pour permettre la mise en œuvre des actions spécifiques à l'occasion du 15^{ème} Sommet.

Le Bureau charge le Président en exercice de lancer un appel et d'entreprendre toute démarche utile auprès des plus hautes instances des différents pays membres, afin de préserver l'avenir de la CONFÉJES et le bon accomplissement de ses missions au bénéfice de la jeunesse.

MOTION DE REMERCIEMENT AUX AUTORITÉS SÉNÉGALAISES

La 11^{ème} Réunion du Bureau, réunie à Dakar les 2 et 3 mai 2014,

Considérant l'accueil chaleureux dont ses membres ont été l'objet depuis leur arrivée à Dakar,

Considérant les excellentes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes,

Adresse ses sincères remerciements au gouvernement de la République du Sénégal et à MM. les Ministres en charge des Affaires étrangères, de la Jeunesse et des Sports pour leur implication personnelle dans l'organisation.

Les prie de bien vouloir transmettre l'expression de sa gratitude à **S.E. M. Macky SALL**, Président de la République du Sénégal et Chef de l'Etat et à **Son Excellence, Madame Aminata TOURE**, Premier Ministre, pour avoir soutenu la tenue de la 11^{ème} réunion du Bureau à Dakar, dans des conditions exceptionnelles et rehaussé de sa présence, la cérémonie d'ouverture de cette réunion.

Adresse également ses remerciements au comité d'organisation et à tout le personnel d'appui pour leur accueil, leur disponibilité et l'efficacité du travail accompli.

Le Bureau

MOTION DE REMERCIEMENT AUX EXPERTS

Les Ministres membres du Bureau, présents à la 11^{ème} réunion tenue à Dakar (Sénégal), les 2 et 3 mai 2014,

Considérant l'intensité du travail accompli en toute responsabilité par les experts,

Considérant la qualité du travail réalisé et des documents soumis à leur appréciation,

Adressent leurs félicitations et remerciements aux Experts qui les ont précédés les 29 et 30 avril 2014 pour préparer et faciliter leurs travaux.

Le Bureau

MOTION DE REMERCIEMENT AUX MINISTRES

Le Secrétaire général de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFÉJES),

Considérant les conditions particulières dans lesquelles s'est tenue la 11^{ème} réunion du Bureau de la CONFÉJES,

Considérant les riches contributions des Ministres, membres du Bureau aux différentes séances de travail,

Adresse, au nom du Président en Exercice, **Monsieur Abdoul Karim DAN MALLAM**, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Niger et en son nom personnel, ses sincères remerciements aux Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports, présents à la réunion du Bureau, les 2 et 3 mai 2014.

Le Bureau

**Compte-rendu
de la réunion des experts
du 11^{ème} Bureau de la CONFÉJES**

Dakar, les 29 et 30 avril 2014

La réunion des experts du 11^{ème} Bureau de la CONFÉJES s'est tenue les 29 et 30 avril 2014 à l'hôtel Faïdherbe de Dakar (Sénégal)

Cérémonie officielle d'ouverture :

Après que le Secrétaire général de la CONFÉJES ait souhaité la bienvenue à tous les participants, le discours d'ouverture est prononcé par Monsieur Ibrahima DIOUCK Secrétaire Général du Ministère des Sports et de la Vie associative.

1. Formation du Bureau

Le bureau est formé comme suit :

- Présidence : Niger
- Vice-Présidence : Tchad
- Rapporteur : Sénégal

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

3. Compte-rendu des activités 2013 du Secrétariat général

Ce rapport fait l'objet d'un document exhaustif et abondamment illustré remis à chaque délégation.

Il comporte 4 parties :

- Politique générale et Direction du Secrétariat Général
- Etat d'exécution des principales décisions de la 34^{ème} Conférence ministérielle
- Bilans sectoriels de la programmation 2013
- Compte-rendu d'exécution de la programmation 2013

L'année 2013 a été marquée d'une part par la passation de service le 30 août au poste de Secrétaire général de M. Youssouf FALL à M. Bouramah ALI HAROUNA, d'autre part par l'annulation d'une partie des budgets destinés au financement de la programmation.

Ce financement a subi une baisse de la contribution des Etats et gouvernements membres, passant de 1 141 000 000 FCFA en 2012 à 1 027 667 010 FCFA en 2013. Ceci a conduit le Secrétariat général à se concentrer sur les projets phares (PPEJ et FFPO) et à recentrer ses actions autour des principaux cœurs de métiers de la CONFÉJES, le programme Jeunesse et le programme Sport.

Néanmoins l'ensemble de la programmation ne s'est pas trouvé fragilisé et 34 actions ont pu être réalisées au cours de l'exercice.

4. Bilan de l'organisation des 7èmes Jeux de la Francophonie

Il est présenté par M. Mahaman Lawan SERIBA, Directeur des Jeux de la Francophonie.

Après avoir rappelé que les Jeux ont aujourd'hui 25 ans, il souligne particulièrement :

- Le rôle particulièrement actif et efficace de la CONFÉJES avant, pendant et après les Jeux,

- Le nombre élevé de participants (3200 de 54 délégations) et l'amélioration sensible du niveau des compétitions.

Se projetant sur l'avenir, il présente ensuite le cahier des charges des 8^{èmes} Jeux qui se tiendront à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 21 au 30 juillet 2017. Ils se situeront dans le cadre du développement national et seront placés, comme les dernières éditions sous le signe de la solidarité, de la diversité et de l'excellence.

Les disciplines retenues pour les 7^{èmes} Jeux seront reconduites à Abidjan.

Il souhaite, pour l'avenir, que la signature d'une convention entre l'OIIF, la CONFÉJES et les Fédérations internationales concernées permettent d'envisager la prise en charge par la CONFÉJES de l'organisation des compétitions sportives.

Enfin il forme le vœu que les prochains Jeux puissent accueillir des participants originaires des 77 pays de la Francophonie.

A l'issue de cette communication, la Fédération Wallonie-Bruxelles intervient pour signaler l'organisation à Liège en juillet 2015 de la 2^{ème} édition du Forum mondial de la langue française. Les souhaits émis par la Fédération Wallonie-Bruxelles sont repris dans l'un des projets de décision soumis au Bureau de la CONFÉJES.

5. Compte-rendu des travaux de la Commission administrative et financière :

Ce compte-rendu est adopté. Plusieurs projets de décision qui résultent des conclusions de ces travaux sont soumis au Bureau, dont le vote du quitus, sur proposition des Commissaires aux comptes pour le Secrétaire général sortant et le Secrétaire général entrant, pour la période de la gestion de chacun.

6. Examen de diverses notes techniques :

Ces différentes notes ont été remises en séance à chaque délégation :

- Evaluation/capitalisation de la mise en œuvre des politiques de jeunesse et de sport dans les pays et définition de nouvelles orientations stratégiques pour la CONFÉJES (document B11-09):

Le rapport final est présenté par M. Moctar SOW, expert du Cabinet d'évaluation des politiques publiques. Parmi les divers commentaires suscités :

Le souhait que les actions de la CONFÉJES soient davantage mises en valeur et que les Etats bénéficiaires fassent connaître ce que la CONFÉJES apporte à la mise en valeur des politiques nationales,

Une meilleure intégration de l'action du GTCF en faveur de l'égalité des genres et du guide méthodologique à paraître en 2014 dans les différentes réalisations des autres programmes,

La demande d'une intervention de la CONFÉJES auprès des Etats membres pour la mise en place d'un programme d'éducation et de prévention contre le dopage.

- Document de mise en œuvre de la décision n°17/CONFÉJES/C3462013 relative aux partenariats publics et/ou privés visant à améliorer les capacités financières et techniques de la CONFÉJES (document B11-08) :

Le document est présenté par M. Adama SENE, expert du Centre africain d'études supérieures en gestion.

Les experts expriment leur satisfaction quant au contenu du document. Toutefois se pose la question de la formation et de la disponibilité du personnel de la CONFÉJES, compte tenu de sa charge de travail actuelle, pour une large recherche de partenariats.

Il est également nécessaire de distinguer la recherche de partenaires financiers et celle qui peut conduire seulement à une mutualisation des compétences.

Enfin l'accent est mis sur l'intérêt qu'il y aurait pour la CONFÉJES à s'appuyer sur les actions conduites en ce domaine par certains Etats membres et à rechercher des partenariats avec l'Union Européenne et les institutions régionales africaines. Dans ce dernier cas, ainsi que le souligne M. SENE, il convient de bien définir l'objectif à atteindre afin de mieux cibler les différentes démarches.

- Plaidoyer relatif à la formation des cadres dans les instituts nationaux de jeunesse, de sport et de loisir (document B16-16) :

Le document est également présenté par M. SENE.

Il est rappelé le rôle essentiel joué par la CONFÉJES dans le développement des instituts et la reconnaissance par le CAMES des diplômes qu'ils délivrent.

Malgré la réduction des moyens disponibles, il est souhaité que la CONFÉJES puisse continuer à avoir un rôle de coordination, d'impulsion et d'accompagnement des instituts.

L'accent est également mis, par une présentation de M. Marcel WOUNG de l'INJS de Yaoundé, sur les possibilités offertes par le Portail francophone du sport dans les domaines de l'enseignement à distance et de la vidéo formation qui représentent certainement pour les instituts une perspective d'avenir à explorer.

- Les Appuis Techniques Nationaux (document B11-10) :

Ce document fait ressortir le souci de cohérence, au sein de l'ensemble du programme FFPO, avec le Club CONFÉJES et les bourses de haut niveau.

Il représente, pour les Etats membres, une incitation à mettre en place des filières d'accès au haut niveau.

Il propose également une nouvelle dénomination plus significative : « appui promotion élite-jeunes » (APEJ), un abaissement de l'âge des bénéficiaires et un nouveau calendrier opérationnel pour le versement des aides.

Face aux difficultés rencontrées auparavant, un accent particulier est mis auprès des pays bénéficiaires pour que tous les justificatifs demandés de versement aux jeunes sportifs soient adressés à la CONFÉJES avec exactitude et en temps utile.

Les experts soulignent l'importance du suivi des bénéficiaires dans l'évolution de leur carrière sportive.

Il est aussi souhaité que les Jeux de la Francophonie figurent en bonne place dans les objectifs assignés aux jeunes espoirs nationaux.

Il est rappelé, à cet égard, que le FFPO peut aussi appuyer des disciplines non olympiques, telles que la lutte africaine, qui figure aux Jeux de la Francophonie.

Enfin il est proposé que les crédits éventuellement non utilisés en fin d'exercice pour les ATN soient reportés sur les autres activités du FFPO.

- Le programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (ex-FIJ) (document B11-11):

Il est rappelé que le FIJ est la composante majeure du programme Jeunesse de la CONFÉJES.

Suite à une évaluation d'impact et pour éviter toute éventuelle confusion sur le concept et les objectifs du fonds, il est proposé d'adopter une nouvelle dénomination « Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes » et de remplacer l'appellation « système de financement dégressif » par « système de financement incitatif ».

Il est également proposé de prendre en compte plusieurs recommandations formulées par le Comité international de sélection et d'orientation lors de sa session de juillet 2013.

En réponse à une intervention, le Secrétariat général précise que plusieurs évaluations ont été organisées par la CONFÉJES, mais qu'il faut aussi que des évaluations et un suivi soient organisés au plan national et que soit vérifiée la cohésion entre le PPEJ et les programmes nationaux.

- Le manuel de procédures administratives, financières et comptables :

Cet important document a été envoyé à tous les pays participants. Il sera complété ultérieurement par une dernière partie relative aux ressources humaines.

- Projet de stratégie Jeunesse de la Francophonie :

Un document introductif présente la synthèse des observations recueillies par la CONFÉJES sur le document de la « stratégie jeunesse de la Francophonie.

Les nombreuses interventions en séance s'articulent autour de 2 points principaux :

D'une part la nécessité de cohérence, de concertation et de coopération entre l'OIF et la CONFÉJES en matière de Jeunesse. La compétence de la CONFÉJES en matière de jeunesse, comme de sport, a été officiellement reconnue par l'OIF. Or de la part de l'OIF, la simple information prend souvent le pas sur la concertation, ainsi, par exemple, dans le cas de l'idée d'un pré-Sommet des jeunes ou de l'éventualité de mise en place par l'OIF d'un dispositif d'insertion professionnelle des jeunes. Il importe d'attirer l'attention des ministres sur les risques que comporte pour l'avenir de la CONFÉJES une coopération insuffisante. Il convient parallèlement qu'au niveau national soit mises en œuvre entre départements ministériels concernés une réelle évolution vers la concertation sur ces questions de jeunesse.

D'autre part une certaine inquiétude se manifeste quant à l'inscription directe de jeunes des pays membres à certaines actions initiées par l'OIF et publiées sur le Net, sans aucune information des pays concernés.

Après avoir admis que, dans ce dernier cas, il lui semblait normal que les pays soient informés après sélection des jeunes, M. SERIBA communique plusieurs informations relatives au prochain Sommet : la promotion 2014 des Volontaires internationaux de la Francophonie seront regroupés une quinzaine de jours à Dakar ; 110 jeunes environ participeront du 17 au 30 novembre au lancement du « réseau des jeunes francophones ».

7. Financement de la programmation 2014 :

Le Secrétaire général présente une programmation comportant 37 actions pour un montant prévisionnel évalué à 1 215 000 000 FCFA réparti comme suit :

- Programme 1 – Actions stratégiques : 295 000 000 FCFA
- Programme 2 – Jeunesse : 405 000 000 FCFA
- Programme 3 – Sport : 465 000 000 FCFA
- Axe transversal – Egalité femmes/hommes : 50 000 000 FCFA

La variation importante du financement prévisionnel du programme 1 s'explique essentiellement par la programmation d'actions liées au Sommet de la Francophonie pour un montant de 100 000 000 FCFA et la réintroduction d'actions en faveur de la formation des cadres pour un montant de 50 000 000 FCFA.

Afin de réduire les coûts envisagés pour les opérations liées au Sommet, il est proposé de rechercher dans la programmation des actions courantes une réponse, au moins partielle, à l'évènement que constitue le Sommet.

S'agissant de la formation, un partenariat avec l'AUF devra être recherché dès 2014. De même le recours au support technologique que constitue le Portail francophone du sport peut permettre de réduire l'intervention financière de la CONFÉJES qui pourrait ainsi se limiter en 2014 à l'organisation d'une réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres.

Cependant, compte tenu des difficultés rencontrées actuellement dans la mise en œuvre du Portail qu'un état des lieux en soit rapidement réalisé et que les conclusions utiles en soient tirées pour le court et moyen terme.

Enfin diverses propositions sont avancées par les experts afin de réduire les coûts de certaines actions tout en leur gardant leur efficacité.

En conclusion les experts proposent d'adopter cette programmation, à charge pour le Secrétaire général de tenir compte des observations formulées et d'adapter la réalisation de la programmation aux moyens effectivement disponibles.

8. Projet de relevé de décisions :

Le projet de relevé de décisions comportant 15 décisions est adopté après amendements et sera soumis au Bureau.

9. Clôture :

Après les mots du Secrétaire général et du Président de séance, le discours de clôture est prononcé par le Secrétaire général du Ministre de la jeunesse, de l'emploi et de la promotion des valeurs civiques.

L'intégralité des allocutions officielles figurera en annexe de la version définitive du compte-rendu des travaux de la réunion des experts.

**RAPPORT DE LA COMMISSION
ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE (CAF)
Dakar (Sénégal), le 30 avril 2014**

En préambule, le Secrétaire général remercie de leur présence tous les membres et souhaite une bienvenue particulière à ceux qui participent pour la première fois aux travaux de la CAF.

Formation du Bureau :

Sur proposition du Secrétaire général, la présidence est confiée à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le rapport sera assuré par le Secrétariat général de la CONFÉJES (DAF).

Adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

Rapport des Commissaires aux comptes :

Leur mission s'est déroulée du 3 au 7 février 2014 au siège de la CONFÉJES et concernait la vérification des comptes de la CONFÉJES pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013.

Les Commissaires aux comptes ont souligné les progrès importants accomplis depuis 2 ans dans la présentation des documents financiers annuels.

S'agissant des recommandations ayant fait l'objet de décisions de la CONFÉJES, cinq (5) d'entre elles ont été suivies d'effet, quatre (4) sont en cours de réalisation, et sont reconduites pour 2014, et une dernière, relative aux modalités de versement des subventions, abandonnée compte tenu d'une décision prise par la 34^{ème} session de la CONFÉJES.

Les Commissaires aux comptes ont constaté la bonne tenue générale des comptes. Ils relèvent cependant le manque d'uniformité des contrats passés avec les experts extérieurs ainsi que le manque de rigueur des pays bénéficiaires pour la production des pièces justificatives concernant le versement des Appuis Techniques Nationaux (ATN) dans le cadre du programme FFPO.

Ils attirent également l'attention sur le coût important des billets d'avion qui leur paraît justifier une étude attentive du poste de dépenses relatif aux transports. La CAF souhaite sensibiliser les Etats membres à l'impact des réservations tardives et/ou annulations de dernière minute.

Concernant le budget de fonctionnement, la dotation ouverte (249 957 575 FCFA) en 2013 a été consommée à hauteur de 90,5%.

La CAF s'accorde sur les besoins d'actualisation du processus d'appel d'offres sans qu'il ne soit à l'avenir fait appel au principe de tacite reconduction.

La CAF invite la CONFÉJES à dissocier les dépenses de fonctionnement de celles relatives aux programmes.

Concernant le budget des programmes, la dotation budgétaire disponible au titre de l'ensemble des programmes était de 1 027 667 010 FCFA, le taux de consommation observé est de 70,7%.

Enfin, les crédits reportés des exercices antérieurs (405 795 459 FCFA) ont fait l'objet d'une consommation à hauteur de 91,2%.

Les cotisations statutaires de l'année 2013 se chiffrent à 295 917 300 FCFA. Au 31 décembre 2013, 68,3% de ces cotisations ont été versés.

Les arriérés cumulés au niveau des cotisations statutaires s'élèvent à 187 067 278 FCFA au 31 décembre 2013.

Le versement des cotisations au PPEJ ex-FIJ s'est amélioré en 2013. Ainsi, sur un total attendu de 225 677 336 FCFA, un montant de 204 452 037 FCFA a été versé, ce qui représente un taux de versement de 90,6%.

Enfin, on constate qu'au niveau des contributions fléchées, la somme de 217 140 645 FCFA a été versée sur un total de 223 140 645 FCFA attendu au 31 décembre 2013, ce qui représente un taux de versement de 97,3%.

Différents tableaux figurant dans le rapport des Commissaires aux comptes donnent la liste exhaustive des restants dus par contributeur.

Les Commissaires aux comptes présentent plusieurs projets de recommandations qui seront repris par les experts pour être soumis à l'adoption du Bureau.

Sous réserve de ces recommandations et constatant le sérieux et la compétence de la gestion comptable, les Commissaires proposent :

- d'accorder quitus à M. Youssouf FALL, Secrétaire général sortant, au titre de sa gestion du 1^{er} janvier au 30 août 2013 ;
- d'accorder quitus à M. Bouramah ALI HAROUNA, Secrétaire général entrant pour sa gestion du 31 août au 31 décembre 2013.

Après avoir entendu les informations données par le Secrétaire général sur les observations des Commissaires aux comptes, notamment sur les recommandations en cours d'exécution, la Commission administrative et financière vote à l'unanimité les deux (2) quitus proposés.

La CAF demande par ailleurs qu'un signal fort soit donné, dès 2014, à l'attention des pays qui ont un retard dans leurs différentes contributions et qu'une recommandation soit également proposée au Bureau visant l'insuffisance des pièces justificatives fournies au sujet des ATN du programme FFPO.

COMPTE RENDU FINANCIER 2013 :

Il porte sur la comptabilité générale et sur l'état d'exécution de la programmation 2013 et présente le bilan, le compte de résultat ainsi que diverses notes explicatives sur les états financiers. Il comporte, en outre, différents documents annexes (états de rapprochements bancaires, tableaux d'évolution des consommations budgétaires, situation des arriérés de cotisations).

Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité.

PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

Il tient compte du contexte très particulier de l'organisation de la présente réunion du Bureau.

De ce fait, il présente une hausse de 25 000 000 FCFA entièrement financée par les revenus des placements enregistrés en 2013, ce qui n'entraîne donc aucun impact au niveau des cotisations statutaires.

Ce budget est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **270 917 000 FCFA**.

Il est adopté à l'unanimité et sera soumis à l'attention du Bureau.

PRESENTATION DU PROJET DE PROGRAMMATION 2014 :

Il s'agit d'une année de transition avant une prochaine programmation quadriennale tenant compte du nouveau « Cadre stratégique de la Francophonie » actuellement en préparation.

Cette programmation repose sur un souci de :

- Resserrement des actions ;
- Concentration sur les projets phares (PPEJ ex-FIJ et FFPO) ;
- Recentrage autour des 2 principaux cœurs de métier de la CONFÉJES ; programme jeunesse et programme sport soutenus par la formation des cadres.

Elle prend également en compte l'évènement spécial que constitue l'organisation à Dakar du 15^{ème} Sommet de la Francophonie qui, notamment, adoptera la stratégie jeunesse et la stratégie économique de la Francophonie.

Tenant compte de la décision n° 17 de la Conférence ministérielle 2013, elle présente aussi plusieurs projets à caractère novateur afin de donner un nouvel élan et un caractère plus mobilisateur à l'action de la CONFÉJES.

Elle insiste enfin sur la promotion de l'EPS à l'école.

Cette proposition de programmation, volontairement ambitieuse, est évaluée à 1 215 000 000 FCFA et sera soumise à l'approbation du Bureau.

Divers intervenants soulignent la pertinence de l'analyse du Secrétariat général mais mettent l'accent sur l'importante augmentation que présente ce projet de programmation. Il est notamment demandé si des perspectives de financement supplémentaires sont envisagées. De même, l'utilité de recherche de ressources complémentaires, notamment avec l'OIF et les opérateurs de la Francophonie, est à nouveau rappelée.

NOTES D'INFORMATION GENERALE :

Prise de fonction du nouveau Secrétaire général :

Le Secrétaire général tient à souligner les conditions excellentes de passation de service, avec une bonne préparation en amont, notamment par l'organisation de missions conjointes pour présenter et épauler le Secrétaire général entrant.

Recrutement de personnels :

Le Secrétaire général présente les procédures de recrutement prévues pour les postes actuellement vacants (conseiller technique Jeunesse, directeur des programmes Jeunesse, directeur adjoint administratif et financier) et ceux qui le deviendront au 1^{er} septembre 2014 (directeur des programmes EPS/sport, directeur adjoint des programmes EPS/Sport, directeur adjoint des programmes Jeunesse). En particulier, le Secrétaire général a décidé de s'appuyer sur les services d'un cabinet de recrutement.

La CAF insiste sur le strict respect des critères de recevabilité des dossiers de candidatures. Une pondération des critères de sélection doit par ailleurs être envisagée.

Pour de futurs recrutements, il est proposé la réunion d'un groupe de travail sur les critères de sélection et les modalités d'audition des candidats (établissement d'une « liste courte » en cas de candidatures nombreuses à un même poste afin de limiter les frais de transport pour audition), par exemple.

Tenue du XV^e Sommet de la Francophonie à Dakar :

Le Secrétaire général souligne que, pour ce Sommet, le choix du thème « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement », proche des préoccupations de la CONFÉJES, et les diverses manifestations qui l'environneront offrent à la CONFÉJES une opportunité exceptionnelle qu'il convient de mettre à profit.

Conditions de la tenue de la 11^{ème} réunion du Bureau de la CONFÉJES :

Le Secrétaire général présente l'ensemble des démarches accomplies pour faire face au désistement de Djibouti, retenu depuis 2010 pour organiser la 11^{ème} réunion du Bureau.

Il remercie très chaleureusement le Sénégal d'avoir accepté au dernier moment d'organiser cette session dans les meilleures conditions possibles.

La CAF souhaite que soit clairement précisé à l'avenir que tout pays volontaire pour l'accueil du Bureau et de la Conférence doit accepter le cahier des charges inhérent et s'engager à respecter les exigences de calendrier qu'implique un éventuel désistement.

Situation des locaux du Secrétariat général :

Le Secrétaire général communique qu'un processus est en cours pour l'attribution de nouveaux locaux et qu'il a bon espoir de le voir aboutir.

Fait à Dakar, le 30 avril 2014

La Commission Administrative et Financière

DISCOURS

DISCOURS DE MONSIEUR ABDOULKARIM DAN MALLAM,

Ministre de la Jeunesse et des Sports du Niger,
Président en exercice de la CONFÉJES

à la Cérémonie d'ouverture de la 11^{ème} réunion du Bureau

- **Madame le Premier Ministre**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement du Sénégal**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations sportives et de Jeunesse internationales et nationales**
- **Mesdames et Messieurs les Experts ;**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord m'acquitter d'un devoir, celui de saluer **Madame le Premier Ministre** de la République du Sénégal qui honore notre institution et à travers elle, toute la Jeunesse francophone par sa présence à l'ouverture solennelle des travaux de la 11^{ème} Réunion du Bureau de la CONFÉJES, cette jeunesse qui justement sera présente au 15^{ème} Sommet de la Francophonie qui aura lieu au mois de novembre prochain ici même à Dakar et qui fera parler d'elle.

L'occasion est pour moi, au nom de tous les Ministres et Chefs de délégation, d'exprimer à Son Excellence **Monsieur Macky SALL**, Président de la République, notre profonde gratitude pour les directives données afin d'abriter ici à Dakar, dans d'excellentes conditions de travail et de séjour et dans des délais très courts (1 mois), les travaux du 11^{ème} Bureau de la CONFÉJES initialement prévus dans un autre pays membre qui, pour des raisons qui lui sont propres, n'a pu honorer ses engagements.

Mes remerciements vont également au Gouvernement et au Peuple Sénégalais et à nos amis et frères, **Monsieur MBAGNICK NDIAYE**, **Ministre des Sports et de la Vie Associative** et **Monsieur BENOIT SAMBOU**, **Ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'Emploi et des Valeurs Civiques**, qui nous reçoivent ici toujours avec la même chaleur et la même disponibilité. Une fois de plus, la légendaire **Téranga Sénégalaise** a été mise en branle d'abord pour faciliter notre accueil, ensuite par solidarité avec les pays membres de l'institution et enfin, pour honorer davantage ses engagements quant à l'accueil du siège de la CONFÉJES que le Sénégal abrite depuis 1969.

Au nom de tous, je vous dis merci.

Madame le Premier Ministre,

Monsieur Brigi RAFINI, Premier Ministre du Niger, m'a chargé de vous dire combien il apprécie la coopération et l'esprit de collaboration développés par nos deux gouvernements pour concrétiser l'entente et les excellentes relations existants entre :

Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal et son frère et ami

Son Excellence Monsieur Mahamadou ISSOUFOU, Président de la République du Niger.

Aussi, le Peuple Nigérien dans son ensemble apprécie hautement la chaleur des relations qu'entretiennent les deux Gouvernements et les deux peuples.

- **Madame le Premier Ministre,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Le Gouvernement de la République du Niger qui ne ménage aucun effort pour la promotion de la Jeunesse vous remercie pour l'honneur que vous avez fait à notre pays en lui confiant en 2013, l'organisation à Niamey, de la 34^{ème} Conférence Ministérielle ainsi que les destinées de cette prestigieuse institution qu'est la CONFÉJES et ce pour un mandat de deux ans mais aussi pour avoir accepté d'élire un nigérien au poste de Secrétaire général de la CONFÉJES pour un mandat de 4 ans à partir du 1^{er} septembre 2013.

Pour ma part, en tant que Président en exercice, je puis vous assurer que je mesure les responsabilités et défis liés à cette lourde fonction et que je m'engage à assumer avec toute l'énergie et la conviction nécessaires, et surtout en gardant à l'esprit les conclusions des débats de Niamey 2013 ayant abouti à l'historique décision n° 17 relative à la résolution sur l'avenir de la CONFÉJES.

Que de chemin parcouru depuis notre Conférence de Niamey. En l'espace de dix (10) mois et malgré les changements intervenus dans la direction de l'institution avec la passation de service entre les Secrétaires généraux sortant et entrant :

- Sur les trente une (31) actions prévues à notre programmation 2013, tenant compte de la restriction budgétaire annoncée 29 ont été réalisées avant la fin de l'année 2013 et les deux (2) autres exécutées en début d'année 2014 ;
- Sur les dix-huit (18) décisions que nous avons prises à l'occasion de notre dernière réunion de mars 2013 à Niamey, toutes ont quasiment été suivies d'effet.

Seules (02) recommandations des Commissaires aux comptes visant la formalisation des vérifications périodiques et la systématisation des achats par un bon de commande ne sont pas à un niveau d'exécution parfait.

Ce niveau de réalisation traduit une capacité d'absorption assez élevée qui est le signe de l'efficacité dans l'action de l'institution.

Si notre Conférence est considérée comme étant l'un des meilleurs, sinon le meilleur exemple de coopération multilatérale dans les domaines de la jeunesse et des sports, au profit du Monde Francophone, le mérite revient aux Etats et gouvernements membres qui, par la mise en commun des ressources humaines, financières et matérielles et par solidarité francophone, répondent sans discontinuer, depuis 45 ans, et particulièrement durant ces dernières années de crise financière mondiale, aux besoins et attentes des jeunes des Etats et gouvernements membres.

Aujourd'hui et plus que jamais, particulièrement à la suite des événements du Printemps Arabe, le regain d'attention accordée aux jeunes et la nouvelle perception des rôles stratégiques et d'acteurs de changements qu'ils doivent jouer dans le développement des pays:

- réconforte la CONFÉJES dans sa position,
- justifie les importants investissements faits en direction des jeunes depuis sa création en 1969 et ;
- commande que plus de moyens et de soutiens soient accordés aux institutions nationales et internationales spécialisées en matière de jeunes de l'espace francophone.

- **Madame le Premier Ministre,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Grâce au soutien total et la solidarité des uns et des autres, notre Secrétariat a réussi cette année aussi, comme il nous y a habitués durant les huit(8) années consécutives, à exécuter toute notre programmation 2013, ce qui constitue un réel motif de satisfaction.

Je laisserai au nouveau Secrétaire général le soin de vous présenter lui-même le rapport d'activités qui rend compte des actions menées en 2013.

Je suis heureux de constater que la passation de service entre les Secrétaires généraux s'est bien déroulée, mieux une collaboration étroite entre l'ancien devenu Secrétaire général Honoraire et le nouveau s'est installée.

Pour tous les résultats, j'adresse en votre nom à vous tous, mes chaleureuses félicitations aux deux (2) Secrétaires généraux qui se sont succédés et à tous les membres de l'équipe du Secrétariat général, pour leur dynamisme, leur professionnalisme et leur efficacité particulièrement dans cette période difficile que nous traversons.

- **Madame le Premier Ministre,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Je reste persuadé que nos assises seront couronnées de succès ; compte tenu de la volonté exprimée et maintes fois réaffirmée par les uns et les autres, dans le cadre d'une coopération exemplaire à plus d'un titre et que beaucoup nous envie.

Quatorze (14) points importants sont inscrits à l'ordre du jour de notre réunion et parmi lesquels figurent notamment :

- l'examen du rapport d'activités 2013 du Secrétaire général,
- la programmation 2014 et son financement,
- les orientations pour la prochaine programmation quadriennale 2015-2018 ;
- les propositions de participation active et visible à la préparation et aux résultats du 15^{ème} Sommet de la Francophonie à Dakar et à propos duquel j'invite tous les Ministres et Chefs de délégation à une discussion féconde afin de recueillir nos suggestions et soutiens en vue d'une participation efficace et remarquable à ce sommet qui se tiendra ici au

Sénégal, pays siège de notre institution sur un thème pertinent : « femmes et jeunes en francophonie : vecteurs de paix et acteurs de développement » et donc qui nous interpelle directement.

Il convient de saisir l'occasion de cette réunion du Bureau pour nous pencher ici et dès maintenant sur la vitale question institutionnelle qui traite de l'avenir de notre institution singulièrement par rapport aux autres acteurs dans le domaine de la jeunesse au sein de l'espace francophone, situation qui :

- pourrait laisser croire à un chevauchement entre les missions de ces structures en matière de jeunesse et de sports au sein de l'espace francophone et qui ;
- limite surtout l'intérêt pour les pays membres et des partenaires techniques et financiers d'accroître leurs appuis à notre institution dans ces domaines.

La situation du moment est telle que nous continuons à nous interroger sur le mandat de notre institution commune : le mandat reconnu à la CONFÉJES par le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de Moncton (1999) comme étant « **le lieu de référence et d'avis en matière d'appui multilatéral aux politiques destinées aux jeunes** » et confirmé par la Charte de la Francophonie de 2005 (**Conférence ministérielle permanente**). La décision N°17/Conféjes/C34-2013 prise à Niamey souhaite et milite pour que ce mandat ne soit pas remis en cause et a proposé des stratégies et actions lui permettant de jouer cette noble mission.

La question est importante. Elle doit être débattue par nos instances de décision et faire l'objet d'une position forte portée à la connaissance des Chefs d'Etat et de Gouvernement de nos pays.

Il s'agit à l'heure où les questions de protection, d'éducation et de promotion des jeunes demeurent des préoccupations de nos instances nationales, de renforcer les politiques, stratégies et moyens d'intervention de notre institution commune afin qu'elle continue longtemps encore à jouer son rôle de leadership dans le domaine de la Jeunesse et des Sports au sein de l'espace francophone.

Pour revenir sur le contexte général des activités de la CONFÉJES et de nos responsabilités au cours de cette 11^{ème} réunion de Bureau de 2014, il nous paraît important de rappeler que nos travaux se tiennent à :

- Deux (2) ans après la fin de programmation quadriennale 2009-2012, donc ;
- un an de l'adoption d'une nouvelle programmation avec de nouvelles orientations de la Francophonie qui valideront des actions par reconduction d'anciennes et par innovation ou proposition de nouvelles,

Mais nos travaux se tiennent aussi et surtout :

- un (1) mois de la deuxième édition du Forum International Francophone Jeunesse Emplois Verts (FIJEV) prévu à Niamey au Niger du 10 au 13 juin 2014 ;
- six (6) mois du 15^{ème} Sommet des Chefs d'état et de gouvernement de la Francophonie prévu ici à Dakar en novembre 2014 sur le très pertinent et révélateur thème qui nous honore « Femmes et Jeunes en Francophonie : vecteurs de paix et acteurs de développement » ;
- quinze (15) mois de la deuxième édition du Forum mondial sur la langue française prévu à Liège en Wallonie – Bruxelles International ;

autant d'évènements majeurs :

- qui placent la jeunesse au centre des préoccupations et des priorités de nos Etats ;
- qui prouvent que la Francophonie fait de la jeunesse sa priorité et son cheval de bataille ; mais surtout
- qui font de notre institution un instrument prioritaire à valoriser à travers ses missions et ses 45 ans d'expérience.

C'est donc pour toutes ces raisons, que je vous invite à nous investir et faire des travaux de Dakar 2014, un succès à travers des décisions historiques pour que notre institution commune soit définitivement reconnue comme la référence de la FRANCOPHONIE en matière de Jeunesse et de Sport.

D'ores et déjà, au nom de tous mes pairs membres de la CONFÉJES, je demande à Madame le Premier Ministre du Sénégal, -pays siège et pays hôte, en cette année, non seulement, de la 11^{ème} réunion de Bureau de la CONFÉJES mais aussi du 15^{ème} Sommet de la Francophonie-, d'être notre porte parole auprès du Président Macky SALL pour que la place, le rôle et les moyens de la CONFÉJES dans la Francophonie soient renforcés. Nous lui demandons tous de bien vouloir accepter de porter ce plaidoyer auprès de ses pairs à l'occasion du Sommet de Dakar et qu'une décision forte soit prise à cet effet.

Sur ce je vous remercie de votre bien aimable attention et vous souhaite d'excellents travaux.

**Discours Mahaman-Lawan SERIBA, du Directeur du CIJF,
Représentant du Secrétaire général de la Francophonie**

A la 11^e réunion du Bureau de la CONFÉJES

- **Excellence Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFÉJES,**
- **Mesdames et Messieurs les experts,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, Monsieur le Secrétaire général, avant tout propos, de vous transmettre les chaleureuses salutations et les félicitations du Secrétaire général de la Francophonie, le Président Abdou DIOUF, pour la tenue de cette 11^e réunion du Bureau de la CONFÉJES à Dakar.

Dakar qui sera la ville hôte du XV^e Sommet de la Francophonie les 29 et 30 novembre 2014 qui aura pour thème : « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement ».

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Les VII^es Jeux de la Francophonie se sont déroulés en France à Nice du 7 au 15 septembre 2013.

A Nice, nous avons eu un record de participation avec 54 Etats et gouvernements présents sur les 77 invités et plus de 3200 participants, jeunes talents, artistes, sportifs, et accompagnateurs.

Parmi ces délégations participantes, la grande majorité des membres de la CONFÉJES fut présente, avec 41 Etats et gouvernement sur 43.

Mesdames, Messieurs,

Il ressort de la synthèse de l'évaluation des VII^es Jeux, réalisée sur la base de 42 rapports reçus, les éléments suivants :

- un processus des inscriptions modernisé, réalisé en ligne à partir du site internet des Jeux ;
- un ancrage fort du CIJF et des Jeux de la Francophonie au sein de l'OIF ;
- une forte mobilisation des partenaires associatifs, institutionnels, médias et privés ;
- un record de participation avec 54 délégations participantes sur les 77 Etats et Gouvernements de la Francophonie invités, 3200 participants dont 2700 jeunes concurrents et accompagnateurs et 500 officiels ;
- un bon accueil, par les organisateurs nationaux, des participants aux Jeux : concurrents, accompagnateurs, officiels, invités, experts, personnalités, médias, dans une très belle Ville de Nice ;
- une organisation réussie des cérémonies ainsi que des compétitions sportives, des concours culturels et des activités de développement ;
- un grand succès des nouvelles disciplines inscrites à la programmation des Jeux ;
- une médiatisation internationale sans précédent avec une estimation de plus de 250 millions de téléspectateurs qui ont pu suivre les belles images télévisuelles, particulièrement au niveau du continent africain avec 50 heures de programmes en direct et différé ; des émissions radios en direct suivies par des millions d'auditeurs ; 300 journalistes présents, 1000 articles de presse durant les Jeux, 150 000 visiteurs sur le site des Jeux et une forte animation des réseaux sociaux facebook et twitter ;

- une attention particulière accordée aux jeunes talents sportifs et artistes Lauréats des Jeux avec plus de 300 médaillés.

Mesdames, Messieurs,

Les retards et les difficultés logistiques qui ont été relevés serviront d'enseignement pour les éditions futures, et notamment pour la VIII^e édition des Jeux, qui aura lieu en Côte d'Ivoire, à Abidjan, en 2017.

Sur le plan statutaire, cette édition France/Nice 2013 a permis d'atteindre la majeure partie des objectifs des Jeux de la Francophonie et, notamment de contribuer à la promotion de la langue française, de la paix et des valeurs de solidarité internationale ainsi qu'à la dynamisation de sa jeunesse et notamment de ses talents, artistes et sportifs.

L'édition France/Nice 2013 a marqué une nouvelle étape dans l'histoire des Jeux de la Francophonie qui s'affirment, sur la base de leur concept original, comme le plus grand événementiel sportif et culturel de la Francophonie dédié à la jeunesse.

Mesdames, Messieurs,

La CONFÉJES a toujours été étroitement liée aux Jeux de la Francophonie. Cinq éditions des Jeux, de 1989 à 2005, ont été organisées sous son égide.

Ils sont désormais placés sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 2005 où siège le CIJF.

Permettez-moi de remercier, au nom du Secrétaire général, la CONFÉJES pour tout le soutien apporté aux Jeux dont notamment lors de ces dernières éditions. Son appui aux Jeux se situe à plusieurs niveaux :

- elle offre chaque année une tribune au Directeur du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) pour lui permettre de présenter la synthèse de l'évaluation de la précédente édition ainsi que l'état des préparatifs de la prochaine édition à ses Etats membres ;
- elle contribue à l'évaluation des Jeux sur le volet sportif ;
- elle apporte son soutien au programme d'accompagnement des lauréats sportifs dans leur carrière post-Jeux ;
- elle siège en tant que membre consultatif au Conseil d'orientation du CIJF;
- elle permet de relayer les informations du CIJF auprès de ses membres.

Rappelons par ailleurs que le Secrétaire Général de la Francophonie, Son Excellence M. Abdou Diouf, a décerné, mercredi 19 février 2014, la médaille Senghor à Monsieur Youssouf Fall, ex-Secrétaire Général de la CONFÉJES.

L'appui de la CONFÉJES contribue au succès et au développement des Jeux de la Francophonie. Des Jeux révélateurs de talents francophones, des Jeux rassembleurs de la jeunesse francophone, des Jeux qui ont permis, au fil des éditions, de faire rayonner à travers le monde la langue française et les valeurs de la Francophonie.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez les VIII^es Jeux de la Francophonie se dérouleront en Côte d'Ivoire en 2017.

A l'issue de l'évaluation de la VII^e édition, des échanges entre le CIJF et le CNJF Côte d'Ivoire 2017, des recommandations émises par les membres du Conseil d'orientation du CIJF, le cahier des charges des VIII^es Jeux de la Francophonie Côte d'Ivoire/Abidjan 2017 a été approuvé par le CPF du 28 mars 2014.

Ce cahier des charges a ensuite été signé le 7 avril 2014 au siège de l'OIF, en présence du Secrétaire général de la Francophonie, par l'Administrateur de l'OIF, le Président du Conseil d'orientation du CIJF et SEM le Premier Ministre de Côte d'Ivoire et Président du CNJF.

Les grandes orientations de la 8^e édition, définies dans le cahier des charges, visent à organiser :

- un événementiel festif et populaire s'adressant tout particulièrement à la Jeunesse ;
- un événementiel intégré à un projet de développement et destiné à renforcer la cohésion nationale pour la Côte d'Ivoire ;
- une recherche de partenariat durable ;
- un événementiel moderne et écologique ;
- une mobilisation de toute la Francophonie et des jeunes francophones au niveau national et international ;
- une large médiatisation nationale et internationale ;
- une promotion mondiale de la langue française et de la diversité culturelle.

Les dates des VIII^es Jeux sont désormais connues : du 21 au 30 juillet 2017. Et le compte à rebours est ainsi lancé : nous sommes à **J-1174**, à 38 mois, à trois années des Jeux.

La VIII^e édition est placée sous le signe des valeurs de Solidarité, de Diversité et d'Excellence et, nous attendons une participation record des 77 Etats et gouvernements de la Francophonie et un niveau relevé de 4000 jeunes talents artistes, sportifs et créateurs.

Mesdames, Messieurs,

Le programme officiel des VIII^es Jeux de la Francophonie est connu et comprendra :

- **des disciplines sportives** : athlétisme, lutte libre, lutte africaine, basket-ball, football, judo, tennis de table, handisport, cyclisme sur route ;
- **des concours culturels** : chanson, conte, danse, littérature, photo, peinture, sculpture, hip hop, marionnettes, jonglerie ;
- **des activités de développement** : création numérique et écologie ;
- **des cérémonies** d'ouverture, de clôture et de galas hauts en couleurs ;
- **de multiples animations périphériques.**

Mesdames, Messieurs,

Le budget conventionnel des VIII^es Jeux a été révisé et équilibré en ressources et en dépenses à onze millions cinq cent mille euros. Il fût adopté par le CPF du 28 mars 2014.

Mesdames, Messieurs,

La qualité du projet de cahier des charges, qui engage le CIJF et le CNJF, augure d'une belle édition des Jeux de 2017, d'une grande rencontre de la Jeunesse francophone et d'une très large médiatisation nationale et internationale.

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), à travers le CIJF, ainsi que les autorités ivoiriennes, à travers le CNJF, sont engagés et mobilisés pour relever ce défi.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter les dates clés de notre calendrier prévisionnel :

- L'année 2014 sera consacrée à la réalisation du guide des inscriptions et de la Règlements générale et spécifique par le CIJF.
- Le lancement des inscriptions en ligne auprès des 77 Etats et gouvernements de la Francophonie dont notamment auprès des 43 Etats et gouvernements membres de la CONFÉJES est prévu pour le début de l'année 2015.
- Les présélections et sélections culturelles ainsi que les qualifications sportives se dérouleront au cours de l'année 2016 et les artistes seront connus dès la fin de l'année 2016.
- En 2017 nous finaliseront les qualifications sportives en étroite collaboration avec les fédérations sportives internationales et les représentants des Etats et gouvernements participants pour aboutir à la transmission des inscriptions nominatives et définitives portant sur la composition des délégations.
- Du 21 au 30 juillet 2017 se tiendront les VIII^{es} Jeux en Côte d'Ivoire à Abidjan.

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Pour cette prochaine édition, nous renouvelleront donc un dispositif d'inscription en ligne à partir du site des jeux de la Francophonie. Nous comptons sur vous, sur votre engagement et votre mobilisation aux respects des échéanciers de ces différentes étapes du processus des inscriptions qui contribuera en grande partie à la qualité du dispositif organisationnel qui sera mise en place lors de ces prochains Jeux.

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Dans le cadre des préparatifs des VIII^{es} Jeux de la Francophonie de 2017, nous comptons à nouveau beaucoup sur l'appui de la CONFÉJES. Nous souhaitons bien entendu que l'ensemble de vos Etats et gouvernements membres participent à ces prochains Jeux et que vos jeunes athlètes et artistes soient d'un niveau encore meilleur.

Le CIJF souhaite pouvoir compter sur une étroite collaboration avec la CONFÉJES avant, pendant et après les Jeux.

Mesdames, Messieurs,

En ce qui concerne les Jeux de la Francophonie de 2021, conformément aux Statuts du Comité international des Jeux de la Francophonie et Règles des Jeux de la Francophonie, l'OIF lancera, à partir de janvier 2015, un appel à candidature menant au choix de l'Etat ou du gouvernement hôte de la IX^e édition des Jeux de la Francophonie de 2021.

Pour rappel, les candidatures sont réservées aux Etats et gouvernements membres de l'OIF.

Nous espérons que plusieurs Etats et gouvernements membres de la CONFÉJES se porteront candidats pour accueillir les prochains Jeux de 2021.

Le processus sera mis en œuvre en quatre étapes.

- La première étape sera le lancement par le CIJF de l'appel à candidature à partir de janvier 2015.
- La deuxième étape sera consacrée à la visite des Etats et gouvernements candidats et à l'évaluation des candidatures sur la période de septembre à décembre 2015.
- La troisième étape sera marquée par l'audition des Etats et gouvernements candidats en février 2016.
- Et enfin, la quatrième et dernière étape désignera l'Etat ou le gouvernement hôte des IXes Jeux de la Francophonie par la Conférence Ministérielle de la Francophonie au cours de l'année 2016.

C'est ainsi que dès l'édition des Jeux de 2013 terminée nous sommes déjà en pleine préparation de l'édition 2017 et nous avons déjà en vue l'édition de 2021.

- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Secrétaire général,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, l'OIF développe, à travers notamment sa nouvelle Direction de l'Education et de la Jeunesse, plusieurs programmes et activités en faveur des jeunes francophones.

La jeunesse faisant partie de la thématique du prochain Sommet, plusieurs actions sont menées au cours de cette année et jusqu'en novembre 2014.

Je souhaite ainsi porter à votre attention plusieurs éléments d'information.

Tout d'abord, le projet d'organiser **un Pré-Sommet ou Forum des jeunes Francophones** : l'idée avait été émise par le Ministère de la jeunesse du Sénégal. L'OIF va ainsi, en collaboration avec la CONFÉJES, appuyer l'organisation de ce Forum des jeunes Francophones, durant la semaine qui précède le Sommet, notamment en assurant la présence, à Dakar, d'une centaine des jeunes de divers pays francophones qui seront présents du 17 au 30 novembre. L'OIF souhaite que ces jeunes soient invités à la cérémonie officielle d'ouverture du Sommet.

Ensuite, il est prévu que le regroupement des jeunes **Volontaires Internationaux de la Francophonie (VIF)** de la promotion 2014 se déroule cette année à Dakar (au lieu de Paris) au mois de novembre, quelques jours avant le Sommet.

Je souhaite également vous informer du lancement **du Réseau international des jeunes Francophones** : cette plateforme, qui va fédérer l'ensemble des réseaux francophones des jeunes, est en cours de constitution. Le réseau sera opérationnel dès le mois de mai mais il sera officiellement lancé à Dakar, en marge du Sommet. A noter que le réseau prendra part à la réunion de la société civile francophone prévue à Dakar au début de juin.

Notez également le lancement **du rapport sur la situation des jeunes de l'espace francophone** : L'OIF prépare actuellement un « Etat des lieux » de la situation des jeunes de l'espace francophone. C'est un rapport qui donnera une « photographie » des caractéristiques et attributs spécifiques des jeunes ainsi que les conditions dans lesquelles vivent les jeunes de l'espace francophone. Ce rapport sera lancé officiellement, en marge du Sommet de Dakar.

Enfin, en ce qui concerne **la Stratégie Jeunesse** : au cours de dernières semaines, la dernière mouture du document de la stratégie jeunesse a circulé auprès des opérateurs ainsi qu'auprès de la CONFÉJES qui l'a transmise, pour avis, aux Etats Membres de la CONFÉJES. Une version révisée du document est en préparation et sera discutée le 14 mai à la commission de coopération

et de programmation de la Francophonie. La version finale sera soumise à la validation du Conseil Permanent de la Francophonie au cours de sa session de juin 2014. La stratégie sera adoptée par le Sommet de Dakar en novembre prochain.

- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Secrétaire général,**

Permettez-moi de vous renouveler nos remerciements pour l'accompagnement et pour l'ensemble des actions menées par la CONFÉJES en faveur de la jeunesse francophone.

Vive la jeunesse !

Vive les Jeux de la Francophonie !

Vive la CONFÉJES !

Vive la Francophonie !

Je vous remercie.

Allocution de Madame Aminata TOURE, Premier Ministre,

**A l'occasion de la 11^{ème} réunion du Bureau de la (CONFÉJES),
Le 02 mai 2014 au King Fahd Palace.**

- **Monsieur le Président en exercice de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFÉJES),**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire général de la CONFÉJES,**
- **Monsieur le Secrétaire général honoraire,**
- **Mesdames et Messieurs les experts des pays membres de la CONFÉJES,**
- **Chers invités.**

Mesdames, Messieurs

Il m'est particulièrement agréable de vous souhaiter la bienvenue à Dakar, capitale du Sénégal, terre de Téranga et patrie de Léopold Sédar Senghor, un des pères fondateurs de la Francophonie.

Ma joie est d'autant plus grande que cette onzième réunion du Bureau de notre organisation commune, la CONFÉJES, dont j'ai l'honneur de procéder à l'ouverture officielle ce matin, constitue à n'en pas douter, un jalon de plus sur la route du prochain Sommet de la Francophonie, qui réunira au Sénégal les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

En acceptant d'accueillir cette importante rencontre, les Autorités sénégalaises, avec au premier chef **Son Excellence le Président de la République, Monsieur Macky SALL**, ont voulu réaffirmer le solide ancrage de notre pays dans la Francophonie ; espace politico linguistique, de diversité culturelle, de dialogue des peuples et des Nations.

Monsieur le Président en exercice,

En convoquant la réunion du Bureau de la CONFÉJES à Dakar, vous nous confortez dans notre conviction que le Sénégal continue d'occuper une position stratégique dans l'animation de notre institution commune.

- **Mesdames, Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Les thématiques sur lesquelles vont porter vos travaux s'articulent autour :

- du compte rendu des activités 2013 du Secrétariat général ;
- du bilan de l'organisation des 7^{ième} Jeux de la Francophonie ;
- de la programmation 2014 ;
- du projet de stratégie Jeunesse de la Francophonie.

Ces sujets, j'en suis sûre susciteront des discussions intéressantes dont les conclusions ne manqueront pas d'impacter positivement sur le futur de notre institution.

Mesdames Messieurs,

Je vous invite au cours de vos échanges à accorder une attention particulière à l'épineux et très actuel problème qu'est l'emploi des jeunes.

En effet le Forum national sur l'Emploi des jeunes, tenu récemment au Sénégal sous la présidence effective de Son **Excellence Monsieur Macky SALL**, Président de la République, dans son rapport liminaire note que 52% de notre population est constituée de jeunes et que le taux de chômage chez la cible 15-35 ans varie de 12,7 à 26,6 % .

Il ressort, en outre, de cette analyse que l'impact du chômage des jeunes n'a pas fléchi malgré toutes les initiatives développées à cet effet.

Cette situation, j'en suis convaincue, nous la partageons avec la quasi-totalité des pays du Sud, membres de notre organisation.

C'est donc le lieu de s'interroger sur la pertinence des stratégies développées jusque là, mais aussi d'envisager, d'autres plus innovantes et plus porteuses.

Il est heureux de constater que dans la stratégie jeunesse de la Francophonie, la problématique de l'éducation, de la formation et de l'emploi des jeunes occupe une place centrale.

Mesdames, Messieurs,

Il me plaît de souligner, à ce moment de mon propos, le rôle important que la CONFÉJES a toujours joué dans le développement du sport dans les pays francophones.

Les trois leviers, sur lesquels notre organisation s'est toujours appuyée, sont la formation des cadres techniques, la formation des sportifs à la base et le soutien du perfectionnement de l'élite sportive francophone à travers les centres de formation.

Ces actions ont permis à de nombreux athlètes d'exceller dans les rencontres sportives internationales, c'est pourquoi, une telle orientation doit être consolidée par la CONFÉJES.

Je saisis l'occasion pour inviter les partenaires techniques et financiers ainsi que les Etats membres de la CONFÉJES à soutenir davantage cette politique de formation.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, avant de clore mon propos réaffirmer toute la disponibilité de Son Excellence le Président de la République, **Monsieur Macky SALL** et de son Gouvernement à accompagner la CONFÉJES dans la mise en œuvre des conclusions issues de votre rencontre.

Et sur ce, au nom de Son Excellence, le Président de la République, **Monsieur Macky SALL**, je déclare ouverte la 11^{ème} réunion du Bureau de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays membres de la francophonie.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Allocution de Monsieur Khalil El Mehdi JEYID, Secrétaire Général
du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de Mauritanie**

**Lors de la 11^{ème} Réunion du Bureau de la CONFÉJES
Dakar, du 2 au 3 mai 2014**

- **Monsieur le Président de la CONFÉJES,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je tiens tout d'abord, Monsieur le Ministre des Sports et de la Vie Associative du Sénégal, à vous remercier très chaleureusement ainsi que votre Gouvernement pour l'accueil de très grande qualité que vous nous avez réservé ici à Dakar, et qui nous permet de travailler dans d'excellentes conditions alors que nous savons que le Sénégal a décidé il y a à peine un (1) mois d'abriter cette réunion qui était prévue dans un autre pays membre.

Je souhaite faire part à notre conférence de la gratitude et de la reconnaissance du Gouvernement Mauritanien à tous les ministres de la CONFÉJES pour avoir nommé notre compatriote, Monsieur Youssouf FALL, au poste de Secrétaire Général Honoraire de la CONFÉJES.

- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

L'appui que la CONFÉJES a apporté à mon pays est particulièrement précieux et apprécié, je suis convaincu que le nouveau Secrétaire général veillera à ce que ce soutien puisse continuer. En tout état de cause, il sait qu'il pourra toujours compter sur le soutien de la Mauritanie.

Vous le savez, le domaine de Jeunesse et des Sports capte aujourd'hui l'attention de tous nos gouvernants. Le Président de la République, Son Excellence, Monsieur Mohamed Ould Abdel AZIZ l'a si bien compris et a très tôt fait prendre des mesures pour booster la promotion de la Jeunesse et des Sports dans notre pays. Cette attention accordée par le Président de la République s'est illustrée par une rencontre avec celle-ci récemment au Palais présidentiel afin de discuter avec les jeunes de l'ensemble de leurs problèmes et de leurs préoccupations. Mieux encore, nommé récemment Président de l'Union Africaine (UA) il a de suite décidé de placer son mandat sous le signe de la Jeunesse.

- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Il convient de nous interroger sur les réductions des contributions de nos Etats et gouvernements membres au financement de nos programmes constatées ces dernières années.

Il est vrai que nos pays font face à de grandes difficultés sur le plan financier mais je me fais le devoir de vous demander de faire preuve aujourd'hui plus que par le passé, de solidarité, l'une des valeurs cardinales de la Francophonie, pour éviter de mettre en péril l'avenir de cette institution à laquelle nous sommes tous attachés et croyons très fortement.

La solidarité à laquelle je viens de faire allusion devra se manifester davantage aujourd'hui par une prise de position forte pour garantir le paiement régulier de nos cotisations et par une contribution conséquente de chacun de nos pays au financement de nos programmes. Notre institution assume convenablement sa mission institutionnelle, donnons-lui les moyens de sa politique.

Je souhaite plein succès à nos travaux et je vous remercie.

**Discours de Monsieur Dominique CHARRE,
Représentant le ministre chargé des Sports**

A la 11^{ème} réunion du Bureau de la CONFÉJES
Dakar, les 2 et 3 mai 2014

Mes premiers mots seront des mots d'excuse relatifs à l'absence de **Madame Najat VALLAUD BELKACEM**, ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports. Sa prise de fonction relativement récente à la tête d'un ministère élargi ne lui a pas permis de dégager le temps nécessaire pour être parmi vous à ce bureau. Elle le regrette. J'excuse de la même façon et pour les mêmes raisons l'absence de **Monsieur Thierry BRAILLARD**, Secrétaire d'Etat chargé des Sports.

Je ne cache pas mon plaisir et l'honneur qui m'est fait de vous parler aujourd'hui au nom de la France devant une assemblée aussi prestigieuse. Aussi prestigieuse par la longévité et la crédibilité de ses travaux ; aussi prestigieuse par sa capacité à agir pour le développement des politiques de jeunesse et des sports, pour la mise en œuvre de programmes au bénéfice de nos jeunes et de nos sportifs.

Au nom de la France, je veux donc officiellement et avec insistance souligner pour sa qualité et pour son intérêt le travail accompli par l'ancien Secrétaire Général. Merci Monsieur Youssouf FALL.

Je veux également adresser mes plus vifs encouragements à Monsieur Ali Bouramah HAROUNA.

Monsieur le Secrétaire Général, vous avez après votre prise de fonctions indiqué que vous vouliez moderniser la mise en œuvre des programmes, capitaliser les bonnes pratiques, définir des axes stratégiques de travail.

La France vous accompagnera sur ce chemin, je suis bien là aujourd'hui pour témoigner de cet engagement sans faille.

Evidemment, dans le contexte actuel, la tâche s'annonce passionnante mais délicate. Il va nous falloir faire preuve d'imagination et de créativité pour conserver la qualité des programmes existants.

Vous le savez, la France n'est pas épargnée par l'obligation de nombreux Etats de rationaliser ses dépenses.

Monsieur le Secrétaire Général, par un courrier du 15 avril 2014, vous avez sollicité les Etats membres de la CONFÉJES pour qu'ils vous informent avant le 25 avril du montant de leur contribution. La France a donc répondu que pour la première fois, son budget contributeur sera en baisse. Dans ce contexte général de baisse des contributions des Etats membres, vous avez Monsieur le Secrétaire Général indiqué que vous vouliez initier une dynamique d'évaluation des activités de la CONFÉJES. Plus que jamais, je vous y encourage.

En France, nous devons justifier de l'utilisation de nos dépenses de manière très précise, quasiment au premier euro. La conservation des subventions de soutien à la CONFÉJES est aussi tributaire en France, de la justification de leur utilisation. Je souhaite donc que nous ayons tous ensemble cette même volonté de pouvoir présenter de la manière la plus intéressante et la plus transparente qui soit la réalisation de nos activités communes et l'intérêt évident qu'elles présentent.

Dans un contexte ainsi contraint, il faut aussi et sans nul doute mieux afficher nos priorités.

S'agissant de la France, je les rappelle. Ce sont le fonds d'entrepreneuriat des jeunes pour le programme « jeunesse » et le fonds francophone de préparation olympique pour le programme « sport ».

Madame, Messieurs les ministres, je vous remercie de votre attention.

**Intervention Jean Luc BENOIT, Correspondant national
du Canada/Nouveau-Brunswick**

**A la 11^e réunion du Bureau de la CONFÉJES
Du 29 avril au 3 mai 2014 à Dakar (Sénégal)**

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord, au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick, remercier les autorités du Sénégal et la CONFÉJES pour l'accueil et l'organisation de ce 11^e bureau de la CONFÉJES à Dakar. C'est avec grand intérêt que nous participons aux travaux de ce 11^e Bureau.

Comme le gouvernement du Nouveau-Brunswick a entre autres objectifs prioritaires pour son territoire, de favoriser davantage l'intégration du sport dans les habitudes de vie chez les populations, ainsi que d'assurer l'existence de conditions favorables au plein développement et à l'épanouissement de la jeunesse, nous sommes heureux d'avoir le privilège de siéger non seulement au sein de la CONFÉJES, mais aussi au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie, afin de promouvoir et défendre ces louables objectifs.

Avant d'aller plus loin dans mon intervention, permettez-moi :

- de rendre nos hommages à l'ancien secrétaire général de la CONFÉJES, monsieur Youssouf Fall pour sa grande contribution aux réalisations de cette institution;
- Et d'adresser nos félicitations au nouveau secrétaire général, monsieur Ali Bouramah pour sa nomination, lui souhaitant du succès dans la bonne poursuite des activités de l'institution.

À toute l'équipe de la CONFÉJES, nous adressons nos félicitations et nos remerciements pour le travail accompli dans la mise en œuvre de la programmation 2013 en composant avec les restrictions budgétaires. Les efforts mis dans la redéfinition des priorités/activités est louable et nous encourageons le secrétariat général à poursuivre sur la même lancée pour une optimisation ultime des ressources.

Dans cette optique, et en ce qui concerne notamment la programmation 2014, le Nouveau-Brunswick :

- Souhaite une approche qui favorise la limitation des actions à mener en priorisant celles à grand impact – étant donné l'ampleur des résultats positifs et des bénéficiaires;
- En faveur d'une orientation vers une affectation accrue des ressources financières aux programmes - particulièrement ceux qui appuient les initiatives assurant l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Et en faveur ce qui trait à la recherche de partenaires financiers, de favoriser les collaborations basées sur le principe de complémentarité avec l'OIIF et les autres opérateurs de la Francophonie.

Pour conclure, j'aimerais remercier tous les représentants des pays ici présents pour leur contribution à ce 11^e bureau et pour leur engagement à la réalisation des objectifs de la CONFÉJES.

Et j'aimerais finalement réitérer notre appui à la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie.

Je vous remercie de votre attention.

**Intervention générale du Chef de la délégation du Québec,
Monsieur Luc FOURNIER, Sous-ministre adjoint au loisir et au sport,
Ministère de l'éducation, du loisir et du sport**

**A l'occasion du 11^e Bureau de la CONFÉJES
Dakar, au Sénégal, les 2 et 3 mai 2014**

- **Monsieur le Président de la CONFÉJES,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFÉJES,**
- **Monsieur le Secrétaire général honoraire de la CONFÉJES,**
- **Monsieur le représentant du Secrétaire général de la Francophonie,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je désire en premier lieu remercier les autorités du Sénégal, pour leur accueil si chaleureux et saluer l'intérêt manifeste de ce pays envers la promotion de la jeunesse et du sport et de l'égalité homme-femme au sein de la Francophonie. J'aimerais aussi saluer le fait que le Sénégal héberge à Dakar les sièges de la CONFÉJES et la CONFEMEN.

Le gouvernement du Québec participe fièrement et activement aux travaux et réunions de la CONFÉJES depuis sa création en 1969. Encore aujourd'hui, le Québec est convaincu que la CONFÉJES a un rôle majeur à jouer dans le développement de la jeunesse et du sport ainsi que dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Cet automne la CONFÉJES élaborera sa programmation 2015-2018, dont l'adoption est prévue lors de la réunion ministérielle au début de 2015. Pour le Québec, l'avenir de la CONFÉJES sera d'autant plus prometteur si elle profite de sa prochaine programmation quadriennale pour se concentrer sur ses programmes et actions phares comme, à titre d'exemple :

- les domaines du sport d'excellence et de proximité;
- le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des jeunes (PPEJ), anciennement le Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ);
- le soutien aux politiques nationales de jeunesse et de sport;
- l'égalité entre les femmes et les hommes.

À cet effet, pour que la CONFÉJES ait un impact encore plus significatif sur la jeunesse de la Francophonie, il importe de consacrer le plus d'effort possible à la recherche de partenariats techniques et financiers, et ce, tant auprès des organismes de la Francophonie qu'à l'extérieur.

Par ailleurs, l'année 2014 s'avère stratégique pour la jeunesse avec la tenue du XV^e Sommet de la Francophonie à Dakar, en novembre prochain, sous le thème *Femmes et Jeunes en Francophonie* :

vecteurs de paix, acteurs de développement. Je tiens à souligner toute l'importance de ce thème qui met de l'avant deux priorités majeures pour notre organisation, la jeunesse et l'égalité des genres. À ce sujet, je désire également saluer le Sénégal pour son intérêt manifeste à l'égard de ces acteurs qui représentent la Francophonie de demain.

Lors du Sommet de Dakar seront adoptés le prochain Cadre stratégique, la Stratégie jeunesse et la Stratégie économique de la Francophonie. Il m'apparaît essentiel de relever que la jeunesse fera partie intégrante de chacun de ces textes et qu'un effort de concertation s'avère essentiel. De plus, il est utile de rappeler que la jeunesse constitue aussi une priorité de la Stratégie numérique adoptée lors du Sommet de Kinshasa en 2012. La thématique du Sommet offre donc l'opportunité à la CONFÉJES d'inscrire sa prochaine programmation quadriennale dans la poursuite des objectifs de la Francophonie.

En guise de conclusion, la jeunesse, qui constitue un poids démographique énorme en Francophonie, est au cœur de l'essor économique, social et culturel de nos sociétés. Je pense que nous devons toujours avoir à l'esprit que la jeunesse, de concert avec les autres générations, représente le présent et l'avenir de nos sociétés et de la langue française.

En terminant, je tiens à souligner la contribution majeure du secrétaire général sortant, Monsieur Youssouf Fall, qui a réalisé avec brio son mandat et a contribué à l'évolution significative de la CONFÉJES. Mes félicitations s'adressent aussi au secrétaire général de la CONFÉJES, Monsieur Bouramah Ali Harouna, et toute l'équipe du Secrétariat général pour leur contribution tangible auprès de la jeunesse.

Je vous remercie.

Intervention de la FILA lors de la Réunion des Ministres francophones

Bureau de la CONFÉJES

Dakar, le 02 mai 2014

- **Madame le Premier Ministre du Sénégal, représentant le Président de la République du Sénégal,**
- **Monsieur le Directeur Général du CIJF, représentant le Secrétaire Général de l'OIF,**
- **Monsieur le Ministre du Niger, Président en exercice de la CONFÉJES,**
- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Sénégal,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFÉJES,**
- **Mesdames et messieurs les Ministres,**
- **Chers amis,**

1^o. Remerciements :

Le Président de la FILA, **Monsieur Nenad LALOVIC**, me charge de vous transmettre ses salutations ainsi que ses plus vifs remerciements pour le soutien que vos pays respectifs ont apporté à la Lutte afin qu'elle soit maintenue au programme officiel des Jeux Olympiques d'été.

Cette décision des membres du CIO, prise le 08 septembre 2013 est une victoire pour la Lutte, pour la FILA, mais aussi pour la Francophonie.

Et, cette victoire nous la devons, Mesdames et messieurs les Ministres, en grande partie à :

- Votre engagement personnel,

Mais aussi :

- au soutien apporté par vos Chefs d'Etat,
- aux membres Francophones du Comité International Olympique,
- à l'engagement de vos Comités Nationaux Olympiques,
- et à la mobilisation de vos Fédérations Nationales de Lutte.

Au nom du Président de la FILA, soyez-en tous très chaleureusement remerciés !

2. Contexte :

La FILA est bien entendu très heureuse de cette décision et très fière d'appartenir au Mouvement Olympique International.

Mais la Lutte n'est pas seulement un Sport Olympique, c'est aussi et surtout, un phénomène social et culturel profondément enraciné dans toutes nos sociétés.

Pour beaucoup d'entre elles, la « Lutte Traditionnelle » représente :

- **une étape de la vie** d'un individu,
- **un rituel initiatique** et un passage obligé de l'adolescence à l'âge adulte,
- **un mode transmission** des valeurs humanistes fondamentales qui structurent une société, à savoir le Respect, l'Amitié, la Solidarité, etc.
- **un mode de communication** entre les générations !

La Lutte se distingue surtout des autres sports par sa diversité. Elle est à la fois :

Olympique, Traditionnelle et, professionnelle.

Dans sa composante olympique nous connaissons bien sûr les 3 styles retenus : Lutte Libre, Lutte Féminine et Lutte Greco romaine ;

Dans sa composante « Traditionnelle », on recense aujourd'hui plus de 1 200 formes de Luttes Traditionnelles à travers le monde, soit une communauté d'environ 500 millions de pratiquants !

Enfin, La Lutte est aussi un Sport professionnel : pour exemple la « Lutte à la Frappe » ici au Sénégal !

3. Les relations entre la FILA et la CONFÉJES :

Les relations entre la FILA et la CONFÉJES ont toujours été excellentes. Nos deux institutions ont tissé des liens étroits et indéfectibles qui, au cours des années, se sont renforcés pour devenir un véritable partenariat. Celui-ci s'est traduit de plusieurs façons :

- Production et diffusion de documents d'information sur les différentes formes de lutte en Afrique ;
- Unification des règles et du code sportif pour le 1^{er} « Championnat de Lutte Africaine » ;
- Soutien matériels, techniques et pédagogiques ainsi que la mise en mission d'Experts de la FILA pour encadrer des stages sportifs et des stages de formation de cadres ;
- Programme FFPO dans les années 90 (Fonds Français de Préparation Olympique devenu, depuis la Conférence des Ministres qui s'est tenue à Bamako, le Fonds Francophone de Préparation Olympique) ;
- Mise à disposition de la CONFÉJES, par certains pays membres, de spécialistes chargés du développement de la Lutte en Afrique (cas de la France et de ses 3 CPSI successifs : Mrs Frédéric RUBIO, Joseppino MASSIDA et Didier FAVORI) ;
- Ouverture en 2005 des deux premiers Centres FILA Continentaux en Tunisie (femmes) et au Sénégal (hommes) ;
- La signature en 2006 de la 1^{ère} convention entre la CONFÉJES et la FILA ;
- Le renforcement du Centre International FILA de Thiès et la mise en synergie des principaux acteurs internationaux du Développement dans le Sport sur le continent Africain, à savoir la CONFÉJES, la Solidarité Olympique, l'ACNOA, la FILA et les Etats.

Cette coopération internationale est à la fois exemplaire et unique !

Permettez-moi également de souligner à cet instant deux choses :

- la qualité du travail réalisé dans ce Centre FILA continental, par toute l'équipe administrative et technique placée sous la responsabilité du docteur Alioune SARR,
- les excellents résultats obtenus par les lutteurs du Centre FILA lors du dernier Championnat d'Afrique – Tunis -mars 2014 – qui confirment la qualité de la formation dispensée :

13 lutteurs (7H-6F) = 10 médailles (3 OR, 3 AR, 4 BR)

Hommes = 2 OR + 1 AR + 2 BR

Femmes: = 1 OR + 2 AR + 2 BR

4. Conclusions : 3 points

- Le Président de la FILA tient tout particulièrement à féliciter le Secrétaire Général de la CONFÉJES, ses collaborateurs directs mais aussi l'ensemble du personnel du secrétariat général pour le travail remarquable qu'ils réalisent !
- Le Président de la FILA remercie également :
 - le Secrétaire Général de l'OIF, son Excellence Mr Abdou DIOUF,
 - le directeur du CIJF), le docteur Mahamane SERIBA,
 - le directeur du Comité national d'Organisation des Jeux de la Francophonie de Nice, Mr Bernard MACCARIO,

pour avoir soutenu le retour de la Lutte (Olympique et Africaine) dans le programme officiel des **Jeux de la Francophonie**. Pour rappel :

- Niamey en 2005 fut une première étape, spectaculaire (en démonstration) !
 - Nice en 2013 fut un retour officiel très attendu !
 - Abidjan en 2017 sera un moment fantastique, inoubliable !
- Pour conclure, je vous informe que le Président de la FILA invite officiellement
 - le secrétaire Général de l'OIF,
 - le Président en exercice de la CONFÉJES,
 - le Secrétaire Général de la CONFÉJES

à assister au Congrès de la FILA ainsi qu'au Championnat du Monde de Lutte Olympique qui seront organisés à Tachkent, en Ouzbékistan du 06 au 14 septembre 2014.

La présence de ces hautes personnalités francophones au Congrès annuel de la FILA sera l'occasion de signer officiellement, en présence du CIO et de tous les pays membres de la FILA, la convention cadre entre la FILA et la CONFEJES.

Mesdames et Messieurs les Ministres, je vous remercie pour votre attention.

**Discours de Monsieur Abdoul Karim DAN MALLAM,
Président en exercice de la CONFEJES**

**A l'occasion de la clôture de la 11^{ème} Réunion du Bureau
Dakar, le 03 mai 2014**

- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et des valeurs civiques,**
- **Monsieur le Président du Bureau des Experts,**
- **Monsieur le Représentant de l'OIF,**
- **Mesdames, Messieurs les Experts,**
- **Chers invités**

Nous voici au terme de nos travaux de la 11^{ème} Réunion du Bureau de la CONFEJES tenue ici à l'hôtel King Fahd Palace à Dakar du 02 au 03 mai 2014.

Vous me permettez, Mesdames et Messieurs, de saisir cette occasion pour réitérer mes félicitations et remerciements aux Autorités Sénégalaises pour la perfection de l'organisation de cette 11^{ème} réunion de notre Bureau de notre Institution.

La qualité de l'accueil traduit, une fois de plus, l'hospitalité légendaire sénégalaise résumée en un seul terme de la langue locale « Teranga ».

Mes remerciements s'adressent aussi à tous les Experts, aux représentants des Organisations internationales et aux invités pour leur participation active et responsable facilitant largement nos travaux.

Enfin, je remercie au nom de mes collègues, Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES et tous ses collaborateurs sans oublier les membres du Comité d'organisation de cette 11^{ème} Réunion ainsi que le Personnel de l'hôtel King Fahd Palace qui n'ont ménagé aucun effort pour que l'organisation de cette réunion soit des meilleures.

Vive la Francophonie !

Vive la CONFEJES !

Je vous remercie de votre aimable attention.

« DIEREUDIEUF »

Allocution de clôture de Monsieur Benoît SAMBOU, Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques du Sénégal

A la clôture de la 11^{ème} Réunion du Bureau de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFÉJES)

Hôtel King Fahd Palace, le 03 mai 2014

- **Monsieur le Président en exercice de la conférence des Ministres de la Jeunesse, et des Sports de la Francophonie ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation ;**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFÉJES ;**
- **Monsieur le Secrétaire général Honoraire de la CONFÉJES ;**
- **Mesdames et Messieurs les experts des pays membres de la CONFÉJES ;**
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques, et membres de cabinet**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs nationaux ;**
- **Chers invités.**

Il m'est particulièrement agréable de procéder ce matin à la clôture de la 11^{ème} réunion du bureau de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la CONFÉJES,

Cette session qui s'est déroulée en deux jours, précédée par une réunion des experts, est riche en recommandations pour l'avenir de notre institution commune.

En tant que pays d'accueil du siège, le Sénégal, face au désistement de Djibouti, s'est acquitté avec beaucoup de disponibilité, de l'obligation d'abriter l'organisation de cette importante session du bureau. Cela prouve, comme l'a rappelé hier, Madame Aminata TOURE, Premier Ministre, l'ancrage de notre pays dans cet espace, qui est un cadre de dialogue, de coopération, et de partenariats sur les questions de jeunesse et de sport.

Aussi, voudrais-je remercier le Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Macky SALL pour les instructions qu'il a bien voulu donner pour faciliter la tenue de cette rencontre.

Permettez moi aussi d'adresser mes félicitations au Secrétaire général sortant, Monsieur Youssouf FALL, pour l'esprit de dynamisme qu'il a impulsé durant son mandat et qui a permis à notre institution de faire des progrès remarquables dans la prise en charge des questions de jeunesse et de sports au sein de notre espace.

Je voudrais enfin exprimer mes vœux de succès au Secrétaire général en exercice, Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, à qui je voudrais renouveler toute la disponibilité du gouvernement à œuvrer pour l'accompagner pour la réussite des missions qui lui sont confiées.

Je reste convaincu, à la lumière des résultats satisfaisants qu'il a jusque-là enregistrés, comme en témoigne le rapport d'activités 2013, ayant fait l'objet d'une validation unanime, qu'il s'inscrira dans le sillage tracé par son prédécesseur.

Mesdames et Messieurs,

Au cours de l'année 2013, notre organisation a réalisé plusieurs acquis notamment dans les domaines politique, diplomatique et du renforcement des capacités des agents et cadres de l'institution.

En matière de jeunesse, elle a aussi contribué, aux cotés des Etats et des gouvernements, à la promotion des actions visant à renforcer l'auto emploi et l'entrepreneuriat des jeunes. Ce qui s'est traduit par des financements de projets à hauteur de **269.946.250 FCFA**, pour des jeunes issus de 21 pays membres.

Cet effort considérable marque toute notre volonté à accorder une attention particulière à la problématique du chômage des jeunes. A ce niveau, il me plait de saluer la décision majeure prise par le bureau qui consiste à changer la dénomination du FIJ en **Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)** pour marquer le caractère incitatif des financements ainsi accordés

Mesdames et Messieurs,

Après avoir examiné l'ensemble des 14 points inscrits à l'ordre du jour de nos travaux, le bureau, a pour l'année 2014, validé un ambitieux programme, dont la mise en œuvre, j'en suis sûr, nous permettra d'apporter des réponses fortes aux problèmes auxquels sont confrontés nos jeunes.

A cet effet, je voudrais exhorter le Secrétaire général et toute son équipe à prendre en compte l'ensemble des recommandations pertinentes et éclairées formulées par les experts et par les ministres et Chefs de délégations lors des différents travaux.

Dans cette perspective, il s'agira surtout de mettre l'accent sur les actions ayant un impact réel sur l'amélioration des conditions des jeunes. Il s'agira aussi et surtout pour notre institution, dans un contexte marqué des restrictions budgétaires que traversent nos pays, de développer de nouvelles pistes de partenariat et de coopération, notamment le partenariat public privé pour diversifier les sources de financement des actions contenues dans la programmation 2014.

Mesdames et Messieurs,

Notre institution commune, en tant qu'opérateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie, sur les questions de jeunesse et de sport, s'est aussi engagée résolument dans la préparation du quinzième sommet de la francophonie qui se tiendra, comme vous le savez, à Dakar sous le thème **de femmes et jeunes : vecteurs de paix, acteurs de développement**.

Outre les liens séculaires et organiques qui unissent la CONFÉJES à l'OIIF, notre engagement à œuvrer pour ce sommet se justifie surtout par le fait que l'une des thématiques retenues concerne les jeunes qui constituent la cible principale de notre organisation et de nos interventions.

C'est pourquoi, je voudrais me réjouir du mandat que le bureau a donné au Secrétaire général pour réaliser toutes les actions et activités pouvant permettre à notre institution d'avoir une part active à l'organisation et à la réussite de ce sommet.

Mesdames et Messieurs,

Il me reste plus qu'à vous souhaiter un bon retour dans vos pays respectifs et à déclarer, close, **la 11^{eme} session du bureau de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays membres de la francophonie**.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Allocution de M. ALI HAROUNA Bouramah, Secrétaire général de la CONFÉJES

**A l'ouverture des travaux des Experts
de la 11^{ème} Réunion du Bureau de la CONFÉJES**

Dakar (Sénégal), le 29 avril 2014

- **Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Sports et des Loisirs, représentant Monsieur le Ministre**
- **Monsieur le représentant du Ministre en charge de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques,**
- **Monsieur le Secrétaire Général Honoraire,**
- **Monsieur le Correspondant National de la CONFÉJES,**
- **Messieurs les Commissaires aux comptes ;**
- **Messieurs les représentants des organisations internationales et les partenaires au développement,**
- **Messieurs les consultants,**
- **Mesdames, Messieurs les Experts,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames, Messieurs les journalistes,**

Je voudrais avant tout propos, vous souhaiter, en mon nom personnel et au nom de mes collaborateurs, la bienvenue à Dakar au Sénégal, pays siège de la CONFÉJES et vous remercier d'avoir répondu à l'invitation du Secrétariat général, pour la tenue de la 11^{ème} Réunion du Bureau de la CONFÉJES, notre institution commune.

Votre mobilisation est réconfortante, parce qu'elle traduit votre volonté et à travers vous, celle des autorités de vos pays respectifs, de soutenir la CONFÉJES dans sa mission d'appui-conseil auprès des Etats membres, dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse, des sports et de loisirs.

Soyez-en remerciés.

Nos remerciements s'adressent aussi et surtout aux Autorités du Sénégal. Des voix plus autorisées que la mienne se chargeront de le traduire ultérieurement ; cependant, en ma qualité de Secrétaire général de la CONFÉJES et principal animateur du siège, je ne peux m'empêcher de relever l'importance des efforts fournis par l'Etat du Sénégal pour la tenue de cette réunion en ce moment.

En effet, les dispositions avaient été prises depuis la 33^{ème} session de la Conférence ministérielle à Ndjamena, au Tchad et confirmées au cours de la 34^{ème} session de Niamey, pour l'organisation de cette réunion. Cependant, le pays initialement volontaire s'étant désisté au dernier moment, il a fallu trouver un suppléant.

C'est dans ces circonstances que L'Etat du Sénégal, en plus des efforts habituellement consentis pour l'accueil du siège, a accepté d'abriter cette réunion statutaire, nécessaire pour l'appréciation des activités conduites en 2013 et surtout pour l'approbation de la Programmation 2014, sans laquelle, le Secrétariat général ne peut fonctionner.

Je voudrais en votre nom à tous, témoigner la reconnaissance de la CONFÉJES, à la plus haute autorité du Sénégal pour ce qui se fait pour la Francophonie en général et pour la CONFÉJES en particulier.

L'organisation de cette réunion revêt donc un caractère particulier. D'abord, à cause des conditions dans lesquelles elle se tient, ensuite, à cause du moment où elle se tient (au mois d'avril); c'est-à-dire, 4 mois après le début de l'année, avec cependant des points essentiels à l'ordre du jour.

Elle coïncide aussi, avec la fin du mandat d'un grand nombre de mes collaborateurs, notamment les cadres que les pays ont bien voulu mettre à la disposition du Secrétariat général ; ce sont : la DEPS, la DEPS/A, la DPJ/A et en l'absence de la DPJ, la DAF/A, le CTS.

Elle se tient enfin à Dakar, pays siège du Secrétariat général, qui accueille dans quelques mois, précisément en novembre 2014, le XV^{ème} Sommet des Chefs d'Etats de la Francophonie.

Je voudrais faire une mention spéciale vis-à-vis du Secrétaire Général sortant, actuel Secrétaire Général Honoraire avec qui, la passation s'est déroulée dans les conditions les plus agréables et qui continue de m'accompagner en étant disponible à toutes mes sollicitations.

Suite à sa décoration en février 2014 par le Secrétaire Général de la Francophonie, le Président Abdou DIOUF, de la médaille « Senghor », la plus haute distinction de la Francophonie, au nom de tous les experts ici présents, je voudrais lui exprimer nos vives félicitations pour cette distinction qui est une reconnaissance de ses bons et loyaux services rendus à la CONFÉJES en particulier et à la Francophonie en général.

Je voudrais par ailleurs, vous rappeler que depuis 2013, le Secrétariat général fonctionne à partir des programmes de transition, la programmation quadriennale 2009-2012 étant arrivée à terme et la nouvelle n'étant pas encore élaborée, parce qu'elle doit être arrimée aux Orientations de la Francophonie.

Ces aspects nous interpellent et démontrent une fois de plus, l'intérêt et les attentes des décideurs, quant aux recommandations issues de nos travaux, pour leur permettre de prendre les meilleures décisions qui vont orienter le rôle des secteurs dont nos ministères ont la charge dans nos pays respectifs, pour l'encadrement, et la promotion de la jeunesse francophone.

C'est pour cette raison que je voudrais vous inviter à une attention toute particulière sur les différents points qui sont soumis à votre appréciation par le projet de calendrier des travaux, notamment : le bilan de l'année 2013 qui est pour nous largement positif, mais aussi la Programmation 2014 ; une programmation que nous avons voulu très ambitieuse.

Mesdames, Messieurs, Chers participants,

Au-delà de ces deux points, nous aurons aussi à examiner des notes qui vous sont soumis en termes de note d'information et surtout des documents de travail. Ces documents portent sur des points qui nécessitent d'être rappelés pour une bonne compréhension des actions que nous envisageons conduire, mais surtout une adhésion ou une appropriation des orientations qui sont proposées, afin qu'elles soient en harmonie avec les politiques nationales des Etats et gouvernements membres qui nous ont mandatés et qu'elles participent réellement à leur mise en œuvre dans les secteurs de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, notre champs d'intervention, comme par exemple :

- Note sur la tenue de la 11^{ème} Réunion du Bureau,
- Note sur la programmation 2014 et son financement,

- Note sur le 15^e Sommet de la Francophonie,
- le plaidoyer sur la formation des cadres,
- les propositions relatives à la mise en œuvre de la décision n°17 de la 34^{ème} Conférence de Niamey,
- Note sur le plaidoyer sur la formation des cadres.
- la note relative au recrutement du personnel cadre, pour ne citer que ces points, etc.

Nous sommes convaincus que la meilleure réponse aux difficultés rencontrées, c'est la pertinence des programmes proposés et la rigueur dans leur mise en œuvre. Cela ne sera possible que si les décisions des ministres reposent sur les recommandations fortes que vos travaux vont soumettre à leur appréciation ; des recommandations à l'image de l'engagement que nous avons tous pris à Niamey, sur l'avenir de la CONFÉJES, à travers la décision n° 17/CONFÉJES/C34-2014.

Tout en souhaitant plein succès aux travaux, je déclare ouverte la session des Experts de la 11^{ème} Réunion de Bureau de la CONFÉJE.

Je vous remercie.

Discours du Secrétaire général de la CONFÉJES

A l'occasion de la clôture des travaux des experts

**A la 11^{ème} réunion du Bureau de la CONFÉJES
Dakar, le 30 avril 2014**

- **Monsieur le Secrétaire général du Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et des valeurs civiques,**
- **Monsieur le Président du Bureau des Experts,**
- **Monsieur le Représentant de l'OIF,**
- **Mesdames, Messieurs les Experts,**

Nous voici à la fin des travaux des Experts de la CONFÉJES de cette 11^{ème} Réunion du Bureau de la CONFÉJES tenue ici à l'hôtel Faïdherbe à Dakar du 29 au 30 avril 2014.

Je voudrais donc profiter de cette occasion pour féliciter les Autorités Sénégalaises pour avoir accepté l'organisation de cette 11^{ème} réunion de notre Bureau. La perfection de l'organisation est le vrai reflet de la « Teranga » sénégalaise.

Mes remerciements s'adressent aussi et d'une façon particulière, à vous les Experts représentants des pays et organisations membres de la CONFÉJES, pour votre participation active et responsable afin que les travaux préparatifs de cette 11^{ème} Réunion du Bureau de la CONFÉJES puissent dans un environnement favorable permettre aux Ministres invités à cette réunion de délibérer sur des points clairs et consensuels qui permettront à notre réunion du Bureau de se dérouler dans d'excellentes conditions et d'aboutir sur des décisions pertinentes.

Mention spéciale est réservée à l'ensemble de mes collaborateurs pour leur compétence, leur dévouement et leur disponibilité de toutes circonstances pour le meilleur rayonnement de notre institution.

Mes remerciements s'adressent enfin à l'équipe technique des Ministères en charge de la Jeunesse et des Sports du Sénégal pour la qualité de leur apport à l'organisation de nos travaux à l'hôtel Faïdherbe qui n'a ménagé aucun effort pour que le travail des Experts puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Si vous avez trouvé quelques imperfections dans l'organisation matérielle, veuillez bien nous en excuser. Toutefois, vos riches contributions vous auront permis de bien préparer les travaux de la 11^{ème} Réunion des Ministres du Bureau de la CONFÉJES qui seront organisés du 2 au 3 mai 2014 à l'hôtel King Fadh Palace et auxquels je vous invite à participer aux côtés de vos Ministres.

Vive la Francophonie !

Vive la CONFÉJES !

Je vous remercie de votre aimable attention.

LISTE DES PARTICIPANTS

**11^{ème} Réunion du Bureau
Dakar (Sénégal), les 02 et 03 mai 2014**

Liste de présence des Ministres et Chefs de délégation

N°	Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
1	César MONTEIRO	Ambassade de Cabo Verde	Ambassadeur	3, bis, Fenêtre Mermoz, Corniche Ouest	(221) 77 099 85 41	cesarmonteiro53@gmail.com
2	Manuel SILVA	Ambassade du Cap-Vert	Secrétaire Ambassade	3, bis, Fenêtre Mermoz, Corniche Ouest	(221) 33 860 85 90 (221) 77 280 50 18	manuel.fortes@orange.sn
3	Alain LAITAT	Fédération Wallonie Bruxelles	Directeur Général du Sport	Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles - Belgique	(32) 2 413 36 71	alain.laitat@cfwb.be
4	Vital RURAKENG EREZA	Burundi	Assistant du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	BP 1095 Bujumbura	(257) 77 73 08 07	rurakengereza@yahoo.fr
5	Abdoul Karim DAN MALLAM	Niger	Ministre de la Jeunesse et des Sports Président en exercice de la CONFÉJES	BP 215 Niamey	(227) 96 28 73 28 (227) 20 72 32 35	danmallamabdoukari@yahoo.fr
6	Himmler REBU	Haïti	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique	MJSAC /Haïti Croix des Bouquets	(509) 3924 40 40 (509) 3864 40 40 (509) 4036 59 58	himmlerrebu@yahoo.fr
7	M'Bagnick NDIAYE	Sénégal	Ministre des Sports et de la Vie Associative	Building administratif 6 ^e étage	(221) 33 849 12 99	mbagnick49@yahoo.fr
8	Benoît SAMBOU	Sénégal	Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques	Building administratif 5 ^e étage, 4019 Dakar	(221) 33 821 94 57	samboubenoit@gmail.com
9	Dominique CHARRE	France	Sous Directeur des Sports	95, Avenue de France 75013 Paris	(33) 23 11 71 65	dominique.charre@jeunesse-sports.gouv.fr

N°	Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
10	Annabelle Caroline FANJ	Liban	Correspondant nationale de la CONFÉJES	Achrefiet - Beirut - Liban	(961) 30 07 121	carolinefani@hotmail.com
11	Khalil JEYID	Mauritanie	Chef de délégation Secrétaire général – Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports	Immeuble du Gouvernement 2 ^{ème} étage, Nouakchott	(222) 44 48 13 57	kelmehdi@yahoo.com
11	Jean-Luc BENOIT	Canada Nouveau- Brunswick	Chef de délégation	C.P 6000 - 250, Rue Ring - Fredericton E3B EH1	(506) 444 95 74	jean-luc.benoit@gnb.ca
12	Luc FOURNIER	Canada Québec	Chef de délégation Sous-Ministre adjoint		(418) 643 3810 Poste 3916	luc.fournier@mels.gov.qc.ca
13	Abdoulaye NGARDIGUI NA	Tchad	Ministre de la Jeunesse et des Sports	Ndjamena - Tchad	(235) 66 29 04 20	ngardiguina@yahoo.com
14	Thérèse MBUJIBUNGI	R. D. Congo	Chef de délégation	Kasongo 25, Bis Barumbu Citas	(243) 82 10 14 017 (243) 89 89 33 258	theresembuji131@yahoo.fr
15	Mahaman SERIBA	OIF	Directeur du CIJF	57 bis rue de Bellevue Paris	(336) 11 71 60 40	seribam@francophonie.org
16	Charles DUMONT	FILA	Consultant	CREPS des Antilles et de la Guyane BP 220. Route des Abymes. 9 7 1 3 9 ABYMES	(336) 90 35 89 89	dumont@fila-wrestling.com
17	Lucas O'CEALLAC HAIN		Directeur du Développement		417 872 582 141	lucas@fila-wrestling.com

**11^{ème} Réunion du Bureau de la CONFÉJES
Dakar (Sénégal), les 29 et 30 avril 2014**

Liste de présence CAF et Experts

N°	Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
1	Alain LAITAT	Communauté Française Fédération Wallonie Bruxelles	Directeur Général du Sport	Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles - Belgique	(32) 2 413 36 71	alain.laitat@cfwb.be
2	Oumar Daouda SOGNANE	Sénégal	Expert / Correspondan t national jeunesse	KM 2,5 – Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar	(221) 77 740 42 80 (221) 33 832 62 54	sognane2@hotmail.com
3	Youssef FALL	CONFÉJES	Secrétaire Général Honoraire	Nouakchott Mauritanie	(222) 30 36 51 45	youfalfr2013@gmail.com
4	Philippe DUBOSCQ	France	Commissaire aux comptes	13, rue Cambon 75001 Paris	(331) 42 98 96 85	pduboscq@ccompt.fr
5	Réjean VAILLANCOU RT	Canada Québec	Commissaire aux comptes	Québec Canada	(1) 418 6 52 55 94	rejean.vaillancourt@ell.net
6	Maguine BOKHIT	Tchad	Expert	Ndjaména	(235) 66 243 758 (235) 99 93 90 60	hbokhit@gmail.com hbokhit@yahoo.fr
7	Mme DIENG Khary PAYE	Sénégal	Expert	Zone B – Ministère des SVA	(221) 740 69 03	payekhary@yahoo.fr
8	Omar YAZI	Niger	Expert	BP 215 Niamey (MJS)	(227) 20 72 32 92 (227) 96 88 37 85	yaziom@yahoo.fr
9	Jean Michel GUERNIC	Niger	Expert	BP 215 Niamey (MJS)	(227) 91 38 86 07	jguernic@hotmail.com
10	Valiollah Saint- Louis GILMUS	Haïti	Expert	N°1, impasse Jules Carrefour	(509) 34 76 17 42 (509) 37 58 82 70	valiollah1slg@yahoo.com
11	Madeleine DELAPERRIERE	France	Expert	95, avenue de France 75013 Paris		madeleine.delaperriere@jeunesse-sports.gouv.fr
12	Virginia MANGEMATIN	France	Expert	95, avenue de France 75013 Paris	(331) 40 45 93 46	virginia.mangematin@jeunesse-sports.gouv.fr
N°	Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique

13	Alain VERHAAGEN	Fédération Wallonie Bruxelles	Directeur Département Francophonie, Correspondant national CONFÉJES	WBI, Place Saintelette 2 1080 Bruxelles	(32) 4 793 56 102 (32) 2 421 86 50	a.verhaagen@wbi.e
14	Mme Patricia HUBERT	Fédération Wallonie Bruxelles	Service de la Jeunesse Attachée	Boulevard Léopold II, 44 – D -1080 Bruxelles	(32) 2 413 20 23	patricia.hubert@cwfb.be
15	Anne-Marie SAVARD	Canada Québec	Conseillère Ministère des Relations internationales	525, Boul. René Levesque, Est Québec	(418) 649 23 44	anne-marie.savard@mriouv.qc.ca
16	Jean Luc BENOIT	Canada Nouveau Brunswick	Conseiller Sports et Loisir Ministère Communautés Seines et inclusives	C.P 6000 - 250, Rue Ring - Fredericton E3B EH1	(506) 444 95 74	jean-luc.benoit@gnb.ca
17	Rémy NTIBAGIRIMVO	Burundi	Conseiller du Ministre et Correspondant National de la CONFÉJES	BP 1095 Bujumbura	(257) 79 924 590	ntibagirimvo@yahoo.fr
18	Thérèse MBUJIBUNGI	R. D. Congo	Experte	Kasongo 25, Bis Barumbu Citas	(243) 82 10 14 017 (243) 89 89 33 258	theresembuji131@yahoo.fr
19	Mahaman SERIBA	CIJF	Directeur du CIJF	57 bis rue de Bellevue Paris	(336) 11 71 60 40	seribam@francophonie.org
20	Marcel WOUNG	Cameroun	Administrateur du portail francophone du Sport	BP 1016 INJS Yaoundé/ Cameroun	(237) 78 65 16 45	woung.marcel@gmail.com
21	Heleona SOULGAN	Tchad	Expert	Directeur de l'INJS/ NDJAMENA	(235) 66 30 26 25	souleonard@yahoo.fr
22	Alain GAUTIER	France	Consultant	11, rue du Temple 30 121 MUS - France	(336) 67 67 67 59 ((334) 66 80 20 27	alaingautier44@yahoo.fr
23	Oulimata GOUDIABY	Sénégal	Equipe rapporteur	Dakar	(221) 33 859 38 64 (221)77 515 46 47	dfdsm@yahoo.fr ouligoudj@yahoo.fr
24	Ansou SANE	Sénégal	Conseiller Technique n° 1	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques	(221) 77 740 58 79	ansous206@yahoo.fr

N°	Nom et Prénoms	Pays/ Organisme	Titre	Adresse	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
25	El Hadji GUISSE	Sénégal	Conseiller Technique en Communication	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques	(221) 77 740 58 78	el.guisse@gmail.com
26	Mame Birame FAYE	Sénégal	Chef de division partenariat associatif	Ministère des Sports et de la Vie Associative	(221) 77 538 63 96	mamebirame@yahoo.fr
27	Fatimata BA DIALLO	CONFEMEN	Conseillère en politiques éducatives	Complexe Sicap	(221) 77 536 25 07	bfatima@confemen.org
28	Abobacar SY	CONFEMEN	Conseiller Technique	Complexe Sicap	(221) 77 434 48 74	abousy@confemen.org
29	Stéphanie REBU	Haïti	Directeur de Cabinet du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique	Delmas 33 CEFEM 129	(509) 47 32 71 10	stephanierebu@gmail.com
30	Bouramah ALI HAROUNA	CONFÉJES	Secrétaire Général	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 42 (221) 33 823 79 44	bouramah@yahoo.fr
31	François ALLA YAO	CONFÉJES	Directeur des Programmes Sports	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	221) 33 823 47 93 (221) 33 823 79 44	allacfj@yahoo.fr
32	Christian MARTY	CONFÉJES	Conseiller Technique	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 44 (221) 33 823 79 44	christian.marty05@yahoo.fr
33	Fatou GAYE NDIAYE	CONFÉJES	Directrice Administrative et Financière	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 46 (221) 33 823 79 44	kinebourokh37@yahoo.com
34	Sylvaine Ariane BISSIK	CONFÉJES	Directrice Adjointe des Programmes Sports	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	(221) 33 823 17 69 (221) 33 823 79 44	arianebissik@yahoo.fr
35	Macodé NDIAYE	CONFÉJES	Directeur des Programmes Jeunesse Adjoint	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	221) 33 823 36 91 (221) 33 823 79 44	macondiaye@yahoo.fr
36	Hawa MBALLO DIOUF	CONFÉJES	Chef Comptable	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 46 (221) 33 823 79 44	mouskebah@yahoo.fr

37	Coumba SIDIBE THIANDOUM	CONFÉJES	Secrétaire Comptable	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 46 (221) 33 823 79 44	coumbatian@yahoo.fr
38	Khadidjia MBALLO FAME	CONFÉJES	Secrétaire Comptable	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 42 (221) 33 823 79 44	kmballo@yahoo.fr
39	Marius Yannick BINYOU-BI- HOMB	CONFÉJES	Stagiaire	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	(221) 70 654 88 40	bibihmy@yahoo.fr